RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

TRAITE DE FUSION

ENTRE

SATELEC

ET

SATELEC CENERGI

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

(1) **SATELEC**, société par actions simplifiée au capital de 4 500 000,00 euros, dont le siège social est situé 24 Avenue du Général de Gaulle, 91170 Viry-Châtillon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry sous le numéro 971 201 546, représentée par son Président, Monsieur Jérôme ALLIX,

(« **SATELEC** » ou la « **Société Absorbante** »)

ET

(2) **SATELEC CENERGI**, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 22 Rue Pierre Brossolette, ZAC les Mascareignes, 97420 Le Port, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Denis de la Réunion sous le numéro 828 503 417, représentée par son Directeur Général, Madame Myriam BOURASSE,

(« **SATELEC CENERGI** » ou la « **Société Absorbée** »)

(ci-après dénommées ensemble les « **Sociétés** »).

PREALABLEMENT AU PROJET DE FUSION, OBJET DES PRESENTES, LES SOUSSIGNEES ONT EXPOSE CE QUI SUIT :

I. Caractéristiques des Sociétés

1. La Société Absorbante : SATELEC

La société SATELEC est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 24 Avenue du Général de Gaulle, 91170 Viry-Châtillon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry sous le numéro 971 201 546.

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la Société Absorbante a pour objet, en France et à l'étranger :

- *L'entreprise générale de tous travaux électriques publics ou particuliers dans tous bâtiments ou industries, la réalisation de toutes installations électriques, de haute et basse tension, de télécommande et télécommunications sans que cette énumération soit limitative ;*

- *La conception, la fabrication et le montage de tous équipements électriques, entreprise générale d'électricité, d'électronique et informatique, dans les domaines des procédés d'automatisme industriel et plus généralement au service de tous systèmes intégrés dans les ouvrages du bâtiment et des infrastructures ;*

- *La fabrication, l'achat, la vente, la réparation, l'entretien de tous matériels électriques ainsi que l'importation ou l'exportation de ces mêmes matériels ;*

- *L'achat, la location et la vente de tous immeubles ou de fonds de commerce susceptibles d'être utilisés pour la réalisation des objets précités ;*

- *L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous brevets d'inventions, marques de fabriques, licences et procédés se rapportant aux objets ci-dessus ;*

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

- *La participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, de participation à leur constitution ou à leur gérance, par voie de participation à l'augmentation du capital de sociétés existantes, d'apport, de vente ou d'affermage de tout ou partie de l'actif, de fusion ou autrement ;*

- *Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant aux objets précités et pouvant être nécessaires à la réalisation des affaires de la société.*

Son capital s'élève actuellement à quatre millions cinq cent mille euros (4 500 000,00 €), divisé en deux cent dix mille cent vingt-quatre (210 124) actions, toutes de même catégorie.

La Société Absorbante clôture son exercice le 30 septembre de chaque année.

A ce jour, la Société Absorbante compte 1192 salariés.

2. La Société Absorbée : SATELEC CENERGI

La société SATELEC CENERGI est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé [redacted] immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Denis de la Réunion sous le numéro 828 503 417.

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, SATELEC CENERGI a pour objet, en France et à l'étranger :

- *L'entreprise générale de tous travaux électriques à destination de clients publics ou privés dans tout bâtiment, tout ouvrage, toute résidence et tout site industriel, tous travaux de traitement de l'eau quel que soit leurs destinations, la réalisation de toutes installations électriques, de haute et basse tension, de télécommande et télécommunications sans que cette énumération soit limitative ;*

- *La fourniture, le montage, la mise en service, l'installation, l'entretien et la maintenance d'équipements électriques, électroniques et informatiques (compteurs électriques, contrôle d'accès, vidéosurveillance, détection de feu de gaz, sonorisation, téléphonie et interphonie) et plus généralement de tous systèmes intégrés dans des ouvrages de bâtiment génie civil et des infrastructures ;*

- *L'achat, la location et la vente de tous immeubles ou de fonds de commerce susceptibles d'être utilisés pour la réalisation des objets précités ;*

- *L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous brevets d'inventions, marques de fabriques, licences et procédés se rapportant aux objets ci-dessus ;*

- *La participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'un des objets précités ;*

- *Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini et tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.*

Son capital s'élève actuellement à dix mille euros (10 000,00 €). Il est divisé mille (1 000) actions de dix euros (10 €) de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées lors de la constitution.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

D'une manière générale, la Société Absorbée n'a pas émis de valeurs mobilières (i) donnant droit par conversion, par échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution, à tout moment ou à date fixe, de titres qui, à cet effet, sont ou seront émis en représentation d'une quotité du capital ou des droits de vote de la Société Absorbée, ou (ii) représentatives d'un droit de créance.

La Société Absorbée clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

A ce jour, la Société Absorbée compte 49 salariés.

3. Liens entre les deux Sociétés

3.1. Liens en capital

SATELEC détient 100% du capital social et des droits de vote de SATELEC CENERGI directement ou indirectement depuis le 20 février 2025.

En conséquence, l'opération de fusion est régie par l'article L.236-11 du Code de commerce.

3.2. Dirigeants des Sociétés

Monsieur Jérôme ALLIX est Président de la Société Absorbante et de la Société Absorbée.

Madame Myriam BOURASSE est Directeur Général de la Société Absorbée.

II. Projet de fusion – Date d'effet de la fusion

En vue de la fusion de SATELEC et de SATELEC CENERGI, par absorption de la seconde par la première, SATELEC CENERGI envisage d'apporter à SATELEC, sous réserve de la réalisation définitive de la fusion, l'universalité de son patrimoine.

Ainsi, si la fusion est réalisée :

- le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera lors de la réalisation de la fusion ; il comprendra tous les biens, droits et valeurs appartenant à la Société Absorbée à cette époque, sans exception ;

- la Société Absorbante deviendra débitrice des créanciers de la Société Absorbée au lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution n'emporte novation à leur égard ;

- d'un point de vue juridique, la présente fusion prendra effet à la date de réalisation définitive de la fusion, soit le jour de la délibération de l'assemblée générale de SATELEC approuvant la fusion ;

- d'un point de vue comptable et fiscal, la présente fusion aura un effet rétroactif à la date du 1er octobre 2024 (la « **Date d'Effet** »). Toutes les opérations actives et passives effectuées par la Société Absorbée depuis la Date d'Effet, jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, soit le jour de la délibération de l'assemblée générale de SATELEC approuvant la fusion, seront réputées faites au bénéfice, ou à la charge, de la Société Absorbante. Les éléments comptables afférents à cette période seront remis à la Société Absorbante dès la réalisation définitive de la présente fusion. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires produits depuis la Date d'Effet par la Société Absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Il est rappelé qu'en application de l'article L.236-11 du Code de commerce, les Sociétés n'ont pas à désigner de commissaire à la fusion, ni de commissaire aux apports chargés d'établir un rapport écrit sur la valeur des apports devant être consentis et leur rémunération, ou les modalités de la fusion.

Il est par ailleurs rappelé que, conformément aux lois et règlements en vigueur, les salariés et instances représentatives du personnel de la Société Absorbée ont été informés de la fusion.

III. Motifs et buts de la fusion

La fusion, objet des présentes, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du groupe auquel les Sociétés font partie, et de simplifier la gestion et l'administration des sociétés du groupe par la Société Absorbante.

IV. Comptes servant de base à la fusion

1. SATELEC

Le dernier exercice social de la Société Absorbante a été clôturé le 30 septembre 2024 et les comptes relatifs à cet exercice social seront approuvés par la collectivité des associés le 28 mars 2025.

Les comptes de la Société Absorbante au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024 figurent en **Annexe 1**.

2. SATELEC CENERGI

Le dernier exercice social de la Société Absorbée a été clôturé le 30 septembre 2024 et les comptes relatifs à cet exercice social ont été approuvés par son associé unique le 20 février 2025.

Les comptes de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024, tels qu'approuvés par son associé unique le 20 février 2025, figurent en **Annexe 2**. Il est rappelé que la Société Absorbée a réalisé, au titre de l'exercice social clos le 30 septembre 2024, une perte d'un montant de 349 883 €. Au titre de l'exercice en cours, et à la date du 31 décembre 2024, les comptes intermédiaire de la Société Absorbée font état d'une perte 52 626.48 €.

Ces comptes approuvés au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2024, de la Société Absorbante et de la Société Absorbée ont été pris en compte pour la détermination des éléments d'actif et de passif qui seront respectivement apportés à la Société Absorbante ou pris en charge par cette dernière au titre de la présente fusion.

V. Méthode d'évaluation des éléments d'actif et de passif apportés et absence de rapport d'échange

1. Evaluation des éléments d'actif et de passif apportés

Les biens et droits apportés par la Société Absorbée ont été valorisés, sur la base des comptes de la Société Absorbée approuvés au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024, à leur valeur nette comptable.

Conformément aux articles 740-1 et suivants du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03, tel que modifié par le règlement n°2017-01 du 5 mai 2017, s'agissant d'une opération impliquant des sociétés sous contrôle commun (la Société Absorbante contrôlant directement 100% de la Société Absorbée, préalablement à l'opération de fusion), les éléments d'actif et de passif apportés sont évalués à leur valeur nette comptable.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

En conséquence, les différents postes d'actif et de passif de la Société Absorbée à la date de la réalisation définitive de l'opération de fusion seront repris dans les comptes de la Société Absorbante pour leur valeur nette comptable.

En particulier, la Société Absorbante reprendra à son bilan les écritures comptables de la Société Absorbée (valeurs brutes, dépréciations, amortissements), et elle continuera de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société Absorbée.

2. Absence de rapport d'échange

SATELEC étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de SATELEC CENERGI et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, son Président, Monsieur Jérôme ALLIX, es qualité, déclare que SATELEC renoncera, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité de détenteur de la totalité des actions de SATELEC CENERGI.

En conséquence, il apparaît qu'il n'y a pas lieu à déterminer de parité d'échange.

Dès lors, il ne sera pas procédé à une augmentation du capital social de la Société Absorbante.

Cela étant exposé, les Sociétés ont fixé, de la manière suivante, les termes et modalités du traité de fusion-absorption de SATELEC CENERGI par SATELEC, étant précisé que le Président de la Société Absorbante et le Président de la Société Absorbée ont arrêté le projet de fusion par décisions en date de ce jour.

TRAITE DE FUSION

Article 1 Fusion – Absorption

Dans les conditions prévues aux articles L.236-1 et suivants et R.236-1 et suivants du Code de commerce, SATELEC CENERGI fait apport, par les présentes et à titre d'apport-fusion, sous les garanties de fait et de droit et sous les conditions ci-après stipulées, à SATELEC, ce qu'elle accepte, de l'ensemble de ses biens, droits et obligations et autres éléments d'actif et de passif visés à l'Article 2 ci-après, tels qu'évalués sur la base des comptes approuvés au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024 et joints en **Annexe 2**.

Le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion (en ce compris tous les biens, droits et valeurs appartenant à la Société Absorbée à cette époque, sans exception), ce qui, de convention expresse, vaudra reprise, par la Société Absorbante, de toutes les opérations sociales, sans réserve, effectuées par la Société Absorbée à la date de réalisation définitive du présent apport-fusion, tous les résultats actifs et passifs de ces opérations étant réputés effectués au profit ou pris à la charge de la Société Absorbante.

La fusion emportera transmission de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée à la Société Absorbante, les éléments d'actif et de passif décrits à l'Article 2 ci-après constitueront une énumération énonciative et non limitative de ce patrimoine apporté sur la base des comptes approuvés de SATELEC CENERGI au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024, en conséquence de quoi, tout élément, même non nommément désigné, ou omis, qui se rattacherait audit patrimoine serait compris dans cet apport-fusion, sans qu'il puisse y avoir novation, nullité ou résolution de celui-ci, ni modification de sa rémunération.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Article 2 Désignation et valorisation des éléments d'actif apportés

L'actif de la Société Absorbée, dont la transmission est opérée au profit de la Société Absorbante, comprend, sur la base des comptes sociaux de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 de la Société Absorbée, approuvés le 20 février 2025, tels que joints en **Annexe 2** et utilisés pour la présente opération, les éléments désignés ci-après et évalués selon la méthode explicitée au paragraphe V.1 de l'exposé préliminaire, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative.

2.1. Actif immobilisé – Immobilisations incorporelles

L'ensemble desdites immobilisations incorporelles est estimé à la valeur nette de 0 €.

2.2. Actif immobilisé – Immobilisations corporelles

L'ensemble des immobilisations corporelles est estimé à la valeur nette de 112.737 €.

2.3. Actif immobilisé – Immobilisations financières

Désignation	Valeur d'apport		
	Valeur brute (€)	Amortissements / provisions (€)	Valeur nette (€)
Participations et créances rattachées	0	0	0
Autres immobilisations financières	10 349	0	10 349
TOTAL	10 349	0	10 349

Les immobilisations financières sont estimées à la valeur nette de 10 349 €.

2.4. Actif circulant

Désignation	Valeur d'apport		
	Valeur brute (€)	Amortissements / provisions (€)	Valeur nette (€)
En cours de production de biens	833 769	0	833 769
Clients et comptes rattachés	1 469 362	0	1 469 362
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	0	0	0
Autres créances	69 740	0	69 740
Disponibilités	270 154	0	270 154
Avances et acomptes versés sur commandes	8 250	0	8 250
TOTAL	2 651 276	0	2 651 276

L'ensemble de l'actif circulant est apporté pour une valeur nette de 2 651 276 €.

2.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont estimées à la valeur nette de 0 €.

Le montant net total des éléments d'actif apportés par SATELEC CENERGI à SATELEC est ainsi estimé à 2 774 362 €.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Article 3 Désignation et valorisation des éléments de passif transférés – Engagements hors bilan

3.1 Eléments de passif transférés

Le passif de la Société Absorbée, dont la transmission est opérée au profit de la Société Absorbante, comprend, sur la base des comptes sociaux de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 de la Société Absorbée, approuvés le 20 février 2025, tels que joints en **Annexe 2** et utilisés pour la présente opération, les éléments désignés ci-après et évalués selon la méthode explicitée au paragraphe V.1 de l'exposé préliminaire, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative.

Désignation	Montant (€)
Provisions pour risques et charges	308 374
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	307 465
Concours bancaires courants	0
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	208 520
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 075 532
Dettes fiscales et sociales	430 823
Autres dettes	11 882
Produits constatés d'avance	605 592
TOTAL	2 948 188

Le montant total des éléments de passif de SATELEC CENERGI pris en charge par SATELEC est ainsi estimé à 2 948 188 €.

Par ailleurs, tout passif complémentaire apparu chez la Société Absorbée entre le 1er octobre 2024 et la date de réalisation définitive de la présente fusion, ainsi que, plus généralement, tout passif qui, afférent à l'activité de la Société Absorbée, et non connu, ou non prévisible à la date des présentes, viendrait à apparaître ultérieurement, sera pris en charge par la Société Absorbante.

Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbée, certifie qu'à sa connaissance, les comptes approuvés de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024, ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la sincérité.

Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbée, certifie qu'à sa connaissance, le montant du passif ci-dessus indiqué, tel qu'il ressort des comptes approuvés de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024, sont exacts et sincères, et qu'il n'existe aucun passif non enregistré à cette date. Il certifie notamment que la Société Absorbée est en règle à l'égard des organismes fiscaux, qu'elle satisfait à toutes ses obligations fiscales et que toutes les déclarations nécessaires ont été effectuées auprès des administrations compétentes dans les délais prévus par les lois et règlements en vigueur.

Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbée, déclare, en outre, que depuis le 1er octobre 2024 et jusqu'à ce jour, la Société Absorbée a été gérée dans le même esprit et selon les mêmes méthodes qu'au cours des exercices précédents et qu'elle n'a réalisé que des opérations courantes entrant dans le cadre de son activité normale et notamment qu'elle n'a effectué aucune opération de disposition des éléments d'actif ni de création de passif, en dehors de celles rendues nécessaires par la gestion courante de la Société.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

3.2 Engagements hors bilan de la Société Absorbée

Il est, en outre, précisé que la Société Absorbée a contracté les engagements hors bilan détaillés en **Annexe 4** en ce qui concerne son activité.

A ce titre, la Société Absorbante sera substituée dans la charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la Société Absorbée et qui en raison de leur caractère éventuel sont des engagements hors bilan et bénéficiera des engagements reçus par la Société Absorbée.

Article 4 Montant de l'actif net apporté – Période intercalaire

4.1 Actif net apporté

L'actif net apporté correspond à la différence entre les éléments d'actif apportés par la Société Absorbée, tels qu'énumérés à l'Article 2 ci-dessus, et les éléments de passif pris en charge par la Société Absorbante, tels que figurant à l'Article 3 ci-dessus, s'élève donc à :

- Total de l'actif apporté	2 774 362 €
- Total du passif pris en charge	2 948 188 €
Soit un actif net apporté négatif de	**(173 826 €)**

4.2 Période intercalaire

Aucune opération n'est intervenue pendant la période comprise entre le 1er octobre 2024 et la date de signature du présent projet de traité de fusion, qui pourrait avoir pour effet de réduire la valeur de l'actif net apporté, telle que visée ci-dessus.

Article 5 Rémunération de l'apport fusion

La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la Société Absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbante, déclare que la Société Absorbante renoncera, si la fusion se réalise, à exercer ses droits du fait de cette réalisation, en sa qualité de détenteur de la totalité des actions de ladite Société Absorbée.

Dès lors, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit (173 826 €), et la valeur comptable dans les livres de la Société Absorbante des mille (1 000) actions de la Société Absorbée dont elle est propriétaire, soit 1 030 000 €, égale à (1 203 826 €), constituera un *mali* de fusion qui sera comptabilisé dans un sous-compte *mali* de fusion.

Pour les besoins du calcul du *mali* de fusion, la Société Absorbante déclare avoir la parfaite connaissance que la Société Absorbée reconnait ses produits et résultats selon la méthode comptable dite de l'avancement, alors que la Société Absorbante reconnait ses propres produits et résultats selon la méthode comptable dite de l'achèvement. La Société Absorbante déclare qu'elle ne changera pas de méthode comptable au titre des affaires en cours de la Société Absorbée reprises dans le cadre de la présente fusion, sans modification du *mali* de fusion.

De la même manière, la Société Absorbante déclare avoir la parfaite connaissance que la Société Absorbée comptabilise des engagements de départ à la retraite selon la méthode comptable dite de l'avancement, lesquels seront repris par la Société Absorbante dans le cadre de la présente fusion, sans modification du *mali* de fusion.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Article 6 Propriété et jouissance – Rétroactivité de la fusion

6.1 Propriété – Entrée en possession

Sur le plan juridique, la Société Absorbante aura la propriété et aura la pleine possession et jouissance de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée, à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion, soit à la date des délibérations de l'assemblée générale des associés de la Société Absorbante et ce, même si en application de l'article L.236-11 du Code de commerce *stricto sensu*, les assemblées générales des associés des Sociétés concernées par la fusion n'ont pas à se réunir.

6.2 Jouissance – Rétroactivité

Toutefois, la Date d'Effet de la fusion est rétroactivement fixée, aux plans comptable et fiscal, au 1er octobre 2024. La Société Absorbante fera son affaire personnelle des modifications intervenues tant dans la composition que dans la valorisation des éléments d'actif et de passif transmis par la Société Absorbée depuis cette date.

Toutes les opérations actives et passives portant sur les biens et droits apportés par la Société Absorbée, et qui seraient ou auraient été effectuées depuis le 1er octobre 2024, sous la responsabilité de la Société Absorbée et en son nom, seront réputées effectuées pour le compte de la Société Absorbante, et le résultat net desdites opérations lui bénéficiera, ou restera à sa charge à compter de la Date d'Effet. La Société Absorbante reprendra donc ses opérations dans ses comptes sociaux comme si elle avait été propriétaire et avait eu la jouissance des biens et droits apportés depuis la Date d'Effet.

Article 7 Charges et conditions de l'apport fusion

Sous réserve de ce qui est stipulé aux autres dispositions du présent projet, l'apport-fusion est fait sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et, notamment, sous celles suivantes, que les Sociétés s'engagent à accomplir et à exécuter.

7.1 En ce qui concerne la Société Absorbante

Pour l'application du présent Article 7.1, toute reprise, substitution ou transfert de tout engagement, acte, créance, dette, et plus généralement de tout droit ou obligation de la Société Absorbée à la Société Absorbante prendra effet, sauf précision contraire, à la date de réalisation définitive de la fusion.

a) La Société Absorbante prendra les biens et droits apportés, dans l'état où ils se trouveront lors de la réalisation définitive de l'apport-fusion, sans pouvoir demander aucune indemnité ou exercer aucun recours contre la Société Absorbée, pour quelque cause que ce soit.

Dans le cas où, par suite d'erreur ou d'omission, certains éléments de l'actif de la Société Absorbée n'auraient pas été énoncés à l'Article 2 ci-dessus, ils devraient néanmoins être réputés la propriété de la Société Absorbante, à laquelle ils seront transmis de plein droit, sans que cette transmission puisse donner lieu à une rémunération complémentaire quelconque.

Dans le cas où il se révélerait une différence, en plus ou en moins, entre les passifs déclarés à l'Article 3 ci-dessus et les sommes réclamées par les tiers et reconnues exigibles, la Société Absorbante sera tenue d'acquitter tout excédent de passif et bénéficiera de toute réduction desdits passifs, sans recours ou revendication possible de part et d'autre. Il en sera de même en cas d'insuffisance des provisions comprises dans le passif pris en charge.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

b) La Société Absorbante sera substituée purement et simplement avec effet aux plans comptable et fiscal à la Date d'Effet, dans les charges et obligations inhérentes aux biens et droits apportés. En conséquence, elle supportera, à compter de cette date, tous impôts, contributions, taxes, primes, cotisations et tous abonnements etc., ainsi que toutes les charges quelconques ordinaires ou extraordinaires qui grèvent, ou pourront grever, les biens et les droits apportés, ou sont inhérents à leur propriété ou à leur exploitation.

c) La Société Absorbante fera également son affaire personnelle aux lieu et place de la Société Absorbée, sans recours contre cette dernière, pour quelque cause que ce soit, de l'exécution ou de la résiliation à ses frais, risques et périls de tous accords, traités, contrats, marchés, protocoles, conventions, polices d'assurances ou autres engagements quelconques qui auront pu être souscrits par la Société Absorbée, antérieurement à la date de réalisation de la fusion, à raison de la propriété du patrimoine transmis ou pour les besoins de son exploitation.

d) La Société Absorbante supportera les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, conventionnelles ou légales pouvant grever l'actif apporté, sauf à s'en défendre et à profiter en retour de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée, et sans que la présente clause puisse conférer à qui que ce soit plus de droits qu'il n'en avait, en vertu de tous titres réguliers non prescrits par la loi.

e) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, avec effet aux plans fiscal et comptable à compter de la Date d'Effet, dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société Absorbée. Elle sera également subrogée de plein droit à la Société Absorbée dans le bénéfice de tous privilèges, privilèges de vendeur et hypothèques.

f) La Société Absorbante, en application de l'article 163 de l'annexe II au Code général des impôts, devra faire son affaire personnelle des investissements à effectuer au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction, en ce qui concerne les salaires payés par la Société Absorbée pour la période écoulée depuis la réalisation des derniers investissements obligatoires.

En contrepartie de cet engagement, la Société Absorbante bénéficiera du report des éventuels excédents d'investissement de la Société Absorbée.

g) La Société Absorbée sera subrogée à compter de la Date d'Effet, dans les droits et obligations de la Société Absorbée en ce qui concerne la participation à la formation professionnelle, la taxe d'apprentissage et la contribution sociale de solidarité des sociétés.

h) La Société Absorbante exécutera, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, aux lieu et place de la Société Absorbée, tous traités, contrats, marchés, conventions, accords et engagements quelconques intervenus avec tous tiers, relatifs aux biens, droits et obligations apportés.

Elle sera débitrice de tous les créanciers de la Société Absorbée, au lieu et place de cette dernière, sans que cette substitution emporte novation à l'égard desdits créanciers. Ces créanciers, ainsi que ceux de la Société Absorbante, dont la créance est antérieure à la publicité donnée au projet de fusion pourront faire opposition dans le délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication de ce projet au Bodacc. Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion.

II est précisé, en tant que de besoin, que les stipulations qui précèdent ne constituent pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, ceux-ci étant tenus, au contraire, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

i) La Société Absorbante accomplira toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'effet de régulariser la transmission à son profit des biens et droits apportés, et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

La Société Absorbante fera son affaire personnelle de toutes autorisations et formalités qui seraient nécessaires pour continuer l'exploitation de la Société Absorbée.

Au cas où la transmission de certains contrats ou certains biens serait subordonnée à accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, la Société Absorbée sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifiera à la Société Absorbante.

Si le titulaire d'un droit de préemption exerçait son droit à l'occasion de la fusion, celle-ci ne serait pas remise en cause et la Société Absorbante aurait droit au prix du bien non agréé ou préempté, quelle que soit la différence en plus ou en moins entre le prix et l'évaluation donnée audit bien et sans recours possible contre la Société Absorbée.

j) Le cas échéant, la Société Absorbante sera substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant de tous baux, toute domiciliation, toute location ou autre droit d'occupation consentis à la Société Absorbée. En conséquence, elle paiera toutes les redevances et tous les loyers afférents à ces baux, domiciliations, locations ou droits d'occupation, elle exécutera toutes les clauses et conditions en résultant, ou elle résiliera ces baux, domiciliations, locations ou droits d'occupation et ce, à compter du jour de la date de réalisation définitive de la fusion.

k) La Société Absorbante reprendra le bénéfice et la charge de tous les contrats de travail des membres du personnel attachés à la Société Absorbée.

La Société Absorbante reprendra, d'une manière générale, en sans recours possible contre la Société Absorbée, les obligations contractées par cette dernière ou acceptées par elle, en application de contrats de travail ou de conventions collectives, dans les conditions prévues aux articles L. 1224-1 et suivants du Code du travail.

l) La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant l'exploitation des biens et droits apportés, et se chargera d'effectuer toutes les formalités et de remplir les obligations prescrites par la réglementation en vigueur.

m) La Société Absorbante sera intégralement substituée à la Société Absorbée dans les litiges, procédures judiciaires ou autres et dans toutes les actions juridiques ou contentieuses de toute nature, tant en demande qu'en défense. Elle aura tous pouvoirs pour, aux lieu et place de la Société Absorbée, relativement aux droits et biens apportés ou au passif pris en charge, intenter ou suivre toutes actions judiciaires et procédures arbitrales, donner tous acquiescements à toute décision, recevoir ou payer toutes sommes en suite de toute décision.

7.2 En ce qui concerne la Société Absorbée

a) La Société Absorbée s'interdit formellement, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, si ce n'est avec l'agrément de la Société Absorbante, d'accomplir un quelconque acte de disposition relatif aux biens et droits transmis et de signer aucun accord, traité ou engagement quelconque la concernant sortant du cadre de la gestion courante et, en particulier, de contracter aucun emprunt, sous quelque forme que ce soit.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbée, s'oblige à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer, vis-à-vis de quiconque, la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

b) La Société Absorbée s'oblige à faire établir, à première réquisition de la Société Absorbante, et ce jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

c) La Société Absorbée s'oblige à remettre et à livrer à la Société Absorbante, à la date de réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

d) La Société Absorbée déclare désister celle-ci purement et simplement de tous privilèges et actions résolutoires pouvant profiter à ladite société sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la Société Absorbante aux termes du présent acte. En conséquence, elle dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée, pour quelque cause que ce soit.

e) Conformément aux dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les salariés de la Société Absorbée seront transférés de plein droit au profit de la Société Absorbante.

f) Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbée, déclare qu'il n'existe aucun litige, procédure judiciaire, arbitrale ou autre ni actions juridiques ou contentieuses, de quelque nature que ce soit, tant en demande qu'en défense en cours, à la date de ce jour, au sein de la Société Absorbée.

Article 8 <u>Déclarations générales</u>

Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbée, déclare que :

- la Société Absorbée est une société par actions simplifiée régulièrement constituée conformément à la loi ;

- elle n'est pas et n'a jamais été en procédure de conciliation ou de sauvegarde, en état de cessation des paiements ; elle n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire et, de manière générale, elle a la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;

- la Société Absorbée dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent contrat de fusion et que Monsieur Jérôme ALLIX est dûment autorisé à la représenter à cet effet ;

- elle ne fait pas l'objet de poursuites susceptibles d'entraver ou d'interdire l'exercice de son activité ;

- les biens apportés visés à l'Article 2 ne sont grevés d'aucun nantissement, gage, inscription de privilège, hypothèque ou autre sûreté quelconque ; qu'ils ne font l'objet d'aucune option, promesse de vente ou autres restrictions ; que, par conséquent, ils sont libres de toute inscription, nantissement, charge ou privilège, conformément à l'état relatif aux inscriptions des privilèges et nantissements de la Société Absorbée en date du 17 février 2025 et figurant en **<u>Annexe 3</u>** des présentes ;

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Monsieur Jérôme ALLIX, Président de la Société Absorbante, déclare que :

- la Société Absorbante est une société par actions simplifiée régulièrement constituée conformément à la loi ;

- la Société Absorbante n'est pas et n'a jamais été en procédure de conciliation ou de sauvegarde, en état de cessation des paiements ; elle n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, ni n'a fait l'objet de poursuites susceptibles d'entraver ou d'interdire l'exercice de son activité ; et

- la Société Absorbante dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent contrat de fusion et que Jérôme ALLIX est dûment autorisé à la représenter à cet effet.

Article 9 Dissolution de la Société Absorbée

La Société Absorbée sera dissoute de plein droit, sans liquidation, du fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion, c'est-à-dire à l'issue de l'assemblée générale des associés de la Société Absorbante.

Article 10 Dispositions diverses

10.1 Formalités de publicité

Le présent traité de fusion sera déposé aux greffes du Tribunal de commerce de Evry et de Saint Denis de la Réunion, tant pour la Société Absorbante que pour la Société Absorbée. Il fera l'objet de publications conformément à la loi.

Les Sociétés effectueront, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité en vue de rendre opposable aux tiers la fusion et la dévolution du patrimoine en découlant au profit de la Société Absorbante.

En particulier, la Société Absorbante s'engage expressément, au nom et pour le compte de la Société Absorbée :

- à souscrire une déclaration de cessation d'activité dans les quarante-cinq (45) jours à compter de la première publication de la fusion dans un journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales ;

- à déposer la déclaration de résultats non encore imposes dans un délai de soixante (60) jours à compter de la première publication de la fusion dans un journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales ; et

- à joindre en application de l'article 54 septies I du CGI à la déclaration de résultats mentionnée ci-dessus, un état de suivi des valeurs fiscales des éléments amortissables et non amortissables apportés et bénéficiant d'un sursis d'imposition.

10.2 Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie, d'une expédition ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi, pour faire toutes déclarations, significations, notifications et inscriptions qui seraient nécessaires et, d'une manière générale, pour accomplir toutes formalités légales.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

En tant que de besoin, tous pouvoirs avec faculté de substitution sont conférés au représentant légal des Sociétés Absorbante et Absorbée à l'effet de compléter, si besoin est, la désignation de tous les éléments d'actifs apportés, ou des éléments de passif pris en charge, de faire s'il y a lieu, tout complément et toute rectification de désignation, d'établir en conséquence tous actes complémentaires, modificatifs, réitératifs ou confirmatifs des présentes.

10.3 Droit applicable

La présente convention est régie et interprétée selon le droit français.

10.4 Frais et droits

Les frais, droits et honoraires des présentes, et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, sont à la charge de la Société Absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

10.5 Remise de titres

Les titres de propriété, archives, pièces, et tous documents relatifs aux biens et aux droits transmis, seront, si la fusion se réalise, remis à la Société Absorbante.

10.6 Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les Sociétés élisent domicile à leur siège social respectif, tel qu'indiqué aux comparutions ci-dessus.

10.7 Préambule et annexes

Le préambule et les annexes ci-jointes, numérotées de 1 à 4, font partie intégrante du présent traité de fusion.

Article 11 <u>Dispositions fiscales</u>

11.1 Dispositions générales

Chacun des représentants légaux des Sociétés, oblige celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes et autres obligations résultant de la réalisation définitive de la fusion.

Les Sociétés affirment, en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et du passif pris en charge.

11.2 Impôt sur les sociétés

Monsieur Jérôme ALLIX, en qualité de Président de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, déclare que la Société Absorbante et la Société Absorbée sont toutes deux soumises à l'impôt sur les sociétés, et qu'elles entendent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu par l'article 210 A du Code général des impôts (le « **CGI** »).

La Société Absorbante s'engage expressément à respecter les prescriptions visées aux dispositions de l'article 210 A du CGI à savoir notamment et en tant que de besoin :

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

1. reprendre à son passif les provisions dont l'imposition a été différée chez la Société Absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion, ainsi que la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, le cas échéant ;

2. se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée chez cette dernière ;

3. calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées, d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3-c du CGI) ;

4. réintégrer dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions fixées par l'article 210 A du CGI, les plus-values dégagées par la fusion sur l'apport des biens amortissables, sans omettre de rattacher au résultat de l'exercice même de cession la fraction non encore taxée des plus-values afférentes à ceux de ces biens qui auront été cédés avant l'expiration de la période de réintégration. Cette réintégration est effectuée sur une période de cinq ans pour les biens autres que les constructions, mais la cession d'un bien amortissable entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée ;

5. inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3-e du CGI). A défaut, de rattacher au résultat de l'exercice de fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments d'actif et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée ;

6. à reprendre à son bilan les éléments comptables de la Société Absorbée (valeur d'origine, amortissements, provision pour dépréciation et valeur nette) et à continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société Absorbée ;

7. de respecter, le cas échéant, tous les engagements souscrits par la Société Absorbée à l'occasion de la réalisation par ce dernier d'opérations antérieures au présent apport (apport partiel d'actifs, apport de titres, fusion, scission, etc.).

En outre, la Société Absorbante et la Société Absorbée s'engagent à joindre à leurs déclarations de résultat un état conforme au modèle fourni par l'administration faisant apparaître, pour chaque nature d'élément compris dans la fusion, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés, conformément à l'article 54 septies I du CGI et à l'article 38 quindecies de l'annexe III au CGI et satisfera aux obligations déclaratives prévues auxdits articles.

La Société Absorbante inscrira, s'il y a lieu, les plus-values dégagées sur les éléments d'actifs non amortissables compris dans la fusion, et dont l'imposition a été reportée, dans le registre prévu à l'article 54 septies II du CGI.

Plus généralement, la Société Absorbante s'engage à accomplir toute autre déclaration requise pour bénéficier du régime précédemment exposé.

Les Sociétés précisent, en tant que de besoin, que la présente fusion aura sur le plan fiscal, la même date d'effet rétroactive que sur le plan comptable, soit la Date d'Effet susvisée au 1er octobre 2024.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

11.3 Taxe sur la valeur ajoutée (« TVA »)

Les livraisons de biens et les prestations de services réalisées entre la Société Absorbée et la Société Absorbante à l'occasion de la fusion sont dispensées de TVA en vertu de l'article 257 bis du CGI.

La Société Absorbante sera, de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de la Société Absorbée au regard de la TVA.

La Société Absorbante note qu'elle sera tenue de procéder aux régularisations de TVA auxquelles aurait dû procéder la Société Absorbée si elle avait continué son exploitation.

En outre, la Société Absorbée transférera purement et simplement à la Société Absorbante les crédits et créances de TVA dont elle disposerait à la date de réalisation définitive de la fusion.

Les Sociétés déclarent que le montant hors taxes des livraisons de biens et des prestations de services réalisées dans le cadre de la présente fusion sera porté sur leurs déclarations respectives de chiffres d'affaires CA3, dans la rubrique des opérations non imposables.

11.4 Enregistrement

Au regard des droits d'enregistrement, la présente fusion bénéficiera des dispositions de l'article 816 du CGI. En conséquence, le présent acte sera enregistré gratuitement.

11.5 Autres taxes - Subrogation générale

Enfin et d'une façon générale, la Société Absorbante s'oblige à se subroger purement et simplement dans l'ensemble des droits et obligations de la Société Absorbée, que ce soit en matière d'impôts directs, d'enregistrement et de tous autres impôts et taxes.

Ainsi, notamment, elle reprendra le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime de faveur en matière de droit d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

11.6 Signature électronique

Le présent traité de fusion est conclu et signé en signature avancée sous forme électronique par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), conformément aux dispositions des articles 1366, 1367 et 1375 du Code civil et aux dispositions du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017. Le présent traité de fusion n'est valablement conclu entre chacune des Sociétés que s'il est signé par toutes les Sociétés comparantes et est daté du jour de la dernière signature apposée.

Chacune des Sociétés conservera un exemplaire du présent traité de fusion sur un support durable en garantissant l'intégrité. Les Parties reconnaissent au présent traité de fusion signé sous forme électronique la qualité de document original et l'admettent à titre de preuve de leurs obligations contractuelles au titre du présent traité de fusion au même titre qu'un document sur support papier signé de leur main. En conséquence, si une Société devait contester sa signature sur le traité de fusion alors la charge de la preuve pèserait sur ladite Société.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Le 20 février 2025

Pour la Société Absorbante Monsieur Jérôme ALLIX	**Pour la Société Absorbée** Madame Myriam BOURASSE

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Annexe 1

Comptes de la Société Absorbante au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

SATELEC

[redacted]

Comptes au 30/09/2024

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

SOMMAIRE

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Comptes annuels..... 3
Bilan - Actif..... 4
Bilan - Passif..... 5
Compte de résultat..... 6
Compte de résultat (suite)..... 7
Annexe..... 8
Règles et méthodes comptables..... 9
Faits marquants..... 14
Immobilisations..... 15
Amortissements..... 16
Provisions et dépréciations..... 17
Créances et dettes..... 18
Charges à payer et Produits 19
Charges et produits constaté..... 20
Composition capital social..... 21
Variation des capitaux propres..... 22
Prov risques et charges..... 23
Ventilation du CA..... 24
Charges et produits except..... 25
Répartition de l'impôt..... 26
Incidences éval fiscales dérog..... 27
Fiscalité latente et différée..... 28
Engagements hors bilan..... 29
Effectif moyen..... 30
Tableau des participations..... 31
Compte de résultat sur 5 ans..... 32
Détail des comptes..... 33
Détail des comptes du bilan ac..... 34
Détail des comptes du bilan 38
Détail des comptes du compte..... 46
Liasse Fiscale..... 53

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	1 128 094	1 115 384	12 710	9 854
Fonds commercial	733 448	733 448	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**1 861 542**	**1 848 831**	**12 710**	**9 854**
Terrains	385 464	0	385 464	385 464
Constructions	23 963 311	15 606 036	8 357 275	4 061 649
Installations techniques, matériel	6 968 074	5 750 753	1 217 320	1 154 129
Autres immobilisations corporelles	22 864 932	15 150 188	7 714 744	5 481 127
Immobilisations en cours	349 402	0	349 402	3 283 965
Avances et acomptes	35 033	0	35 033	0
TOTAL immobilisations corporelles	**54 566 215**	**36 506 977**	**18 059 238**	**14 366 334**
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	27 830 083	6 375 053	21 455 030	23 130 030
Créances rattachées à des participations	1 770 000	0	1 770 000	390 000
Autres titres immobilisés	23 384	0	23 384	23 186
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	213 868	4 853	209 016	232 732
TOTAL immobilisations financières	**29 837 335**	**6 379 906**	**23 457 430**	**23 775 948**
Total Actif Immobilisé (II)	**86 265 092**	**44 735 714**	**41 529 378**	**38 152 135**
Matières premières, approvisionnements	1 195 262	217 204	978 059	890 196
En cours de production de biens	146 456 535	3 039 828	143 416 707	108 917 843
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	**147 651 797**	**3 257 032**	**144 394 765**	**109 808 039**
Avances et acomptes versés sur commandes	348 071	0	348 071	442 262
Clients et comptes rattachés	65 545 912	607 575	64 938 337	67 174 548
Autres créances	13 743 792	407 000	13 336 792	6 085 852
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	**79 289 704**	**1 014 575**	**78 275 129**	**73 260 400**
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	18 687 626	0	18 687 626	14 592 906
TOTAL Disponibilités	**18 687 626**	**0**	**18 687 626**	**14 592 906**
Charges constatées d'avance	293 303	0	293 303	278 606
Total Actif Circulant (III)	**246 270 501**	**4 271 607**	**241 998 894**	**198 382 213**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	**332 535 593**	**49 007 321**	**283 528 272**	**236 534 348**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			1 103 444	1 103 444
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			450 000	450 000
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	1 809 570	1 809 570
		TOTAL Réserves	**2 259 570**	**2 259 570**
Report à nouveau			5 343 081	3 657 233
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**2 793 924**	**3 685 848**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			591 855	419 294
		TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**16 591 874**	**15 625 389**
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
		TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	**0**	**0**
Provisions pour risques			2 810 139	2 885 630
Provisions pour charges			1 488 778	1 094 345
		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	**4 298 917**	**3 979 974**
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			11 941 637	8 138 048
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
		TOTAL Dettes financières	**11 941 637**	**8 138 048**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			10 694 794	10 134 614
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			32 110 291	37 271 760
Dettes fiscales et sociales			25 867 886	23 467 788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 524 661	732 779
Autres dettes			3 789 361	3 753 438
		TOTAL Dettes d'exploitation	**73 986 993**	**75 360 380**
Produits constatés d'avance			176 708 851	133 430 558
		TOTAL DETTES (IV)	**262 637 481**	**216 928 985**
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
		TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	**283 528 272**	**236 534 348**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	-9 534
Production vendue services			202 026 776	844 975	202 871 751	203 010 966
Chiffres d'affaires nets			**202 026 776**	**844 975**	**202 871 751**	**203 001 432**
Production stockée					34 665 175	8 679 334
Production immobilisée					1 876 506	2 996 657
Subventions d'exploitation					414 089	434 999
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					7 285 187	5 496 231
Autres produits					5 126 013	4 892 027
		Total des produits d'exploitation (I)			**252 238 720**	**225 500 679**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					66 574 699	60 992 117
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-114 498	-90 426
Autres achats et charges externes					89 903 390	79 744 911
Impôts, taxes et versements assimilés					3 629 382	3 269 545
Salaires et traitements					56 235 522	51 297 097
Charges sociales					19 235 392	16 791 289
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			3 598 957	2 761 015
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				3 403 220	3 129 797
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				1 529 327	1 079 950
Autres charges					767 381	386 157
		Total des charges d'exploitation (II)			**244 762 773**	**219 361 453**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**7 475 947**	**6 139 226**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					452 575	458 855
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					164 227	608 764
Produits financiers de participations					107 579	2 101 200
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					1 020 631	491 289
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					4 189	274
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
		Total des produits financiers (V)			**1 132 399**	**2 592 763**
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					396 733	191 438
Différences négatives de change					5 554	743
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
		Total des charges financières (VI)			**402 288**	**192 181**
RÉSULTAT FINANCIER					**730 111**	**2 400 583**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**8 494 406**	**8 389 900**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	61 062	273 466
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 095 181	724 849
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 156 243**	**998 315**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 369	172 594
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 871	107 771
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 135 962	3 007 393
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**3 203 202**	**3 287 758**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-2 046 960**	**-2 289 443**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 438 929	981 551
Impôts sur les bénéfices (X)	2 214 594	1 433 057
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**254 979 937**	**229 550 612**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**252 186 013**	**225 864 764**
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**2 793 924**	**3 685 848**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ANNEXE

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de SATELEC (ci-après l'entreprise ou la société)
Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 30/09/2024, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de SATELEC pour l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-3 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives

Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écarts de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écarts de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture (élément couvert ou couverture). Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Immobilisations acquises libellées en devises

En l'absence de couverture, le coût d'entrée de ces immobilisations est converti en euros à la date d'entrée de l'immobilisation à l'actif. L'écart entre le cours du jour de l'acquisition et le cours effectif de paiement constitue donc une perte ou un gain de change.

Dans le cas d'une couverture, l'effet de la couverture doit obligatoirement être intégré dans la valeur d'entrée de l'immobilisation, en complément du prix d'achat. Les frais engagés au titre de la mise en place de la couverture sont intégrés au coût d'entrée de l'immobilisation.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Coûts d'emprunt

L'entreprise a opté pour la comptabilisation en charges des intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux inscrits l'actif ont pour origine :
. Droit au bail pour 15 000 Euros,
. Acquisitions en :
1990 de la société EIP pour 262 975 Euros
2003 de la société AEIN pour 68 602 Euros
2014 de la société FAMATEC pour 80 000 Euros;

. Mali de fusion en:
2011 de la société ELP pour 306 871 Euros

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissements et dépréciations d'un fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, le fonds commercial dont la durée d'utilisation est limitée fait l'objet d'un amortissement. Le cas échéant, il fait également l'objet d'une dépréciation.

Le caractère limité de la durée d'utilisation d'un actif est déterminé, soit à l'origine, soit en cours d'utilisation, au regard des critères, généralement physiques, techniques, juridiques ou économiques, inhérents à l'utilisation par la société de l'actif considéré.

Le montant de la dépréciation comptabilisée s'élève à 718 447 euros.

Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :	
- Toiture	10 à 20 ans – mode linéaire
- Fluides	10 ans – mode linéaire
- Aménagements	10 ans – mode linéaire
- Gros œuvre	20 à 50 ans – mode linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	
- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif
Installations générales, agencements et aménagement	10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Matériel de bureau	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
Matériel informatique	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
Mobilier	3 à 5 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Dépréciations des immobilisations corporelles
Une provision pour dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.
Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Participations, titres immobilisés.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks de matières premières, produits finis et semi-finis

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.
Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Dépréciation des stocks de matières premières, produits finis et semi-finis

Stocks de matières premières et pièces de rechange
Les stocks sont dépréciés en fonction de leur durée de rotation calculée sur les 12 derniers mois de consommation.
Ils sont classés en trois catégories :
- stock vivant si les quantités en stock sont inférieures à un an de consommation
- stock mort s'il n'y a aucune consommation sur un an
- stock lent si les quantités en stock sont supérieures à un an de consommation

Le taux de provision varie entre 0 et 95%.

Travaux en cours

Le coût de production des en-cours et des produits finis est constitué par :
- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes de production.

Selon la nature des travaux, les opérations partiellement exécutées sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement ou de l'achèvement.

Pour les opérations comptabilisées selon la méthode à l'avancement :
Par comparaison à la facturation méritée, les factures à émettre sont comptabilisées en "Travaux en cours" et les factures comptabilisées d'avance sont extournées en "Produits constatés d'avance".

Pour les opérations comptabilisées selon la méthode de l'achèvement :
Les travaux en cours correspondent aux coûts de production des affaires partiellement exécutées.
Les factures émises sur ces affaires sont comptabilisées en produits constatés d'avance.
Par comparaison à la facture méritée, le coût de production fait éventuellement l'objet d'une dépréciation.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Les affaires partiellement exécutées présentant une perte complémentaire à la fin du chantier font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées comme suit.

- Créances échues entre 1 an et 2 ans 50%
- Créances échues depuis plus de 2 ans 100%

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an et des créances sur marchés publics s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de trésorerie

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant :
La société Centralisatrice facture trimestriellement les filiales centralisées et rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux EONIA en cours d'année.
Les éventuels excédents de produits financiers dégagés par les placements effectués à partir de ces fonds sont répartis en fin d'exercice.
Les sociétés centralisées en situation emprunteuse rémunèrent la société centralisatrice au taux de rémunération moyen du cash pool.

Provisions réglementées

Les provisions inscrites au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Le montant des engagements de la société s'élève à 3 353 097 euros.

La part des engagements qui ont fait l'objet d'une provision s'élève à 151 747 € résulte de l'acquisition du fonds de commerce AES en 2014pour 1
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 3.61%
- Taux de croissance des salaires 2.75%
- Age de départ à la retraite 67 ans
- Table de taux de mortalité table INSEE 2019-2021

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme

La société utilise, suivant la nature des contrats et des travaux, soit la méthode à l'achèvement, soit la méthode à l'avancement :

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

- Achèvement : le résultat et le chiffre d'affaires provenant de ces contrats à long terme ne sont réputés acquis que lors de la livraison ou de l'achèvement de la prestation. La totalité du chiffre d'affaires est constatée en fin de contrat, de même que le résultat.
- Avancement : le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération déterminé en fonction des débours engagés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations faites en commun

Les quotes-parts de Sociétés En Participation (SEP) sont constatées en quotes-parts sur opérations faites en commun.
Les quotes-parts de SEP à l'avancement sont comptabilisées jusqu'au 30 septembre N.
La quote-part de résultat des SEP du 1er janvier N au 30 septembre N fait l'objet d'une neutralisation fiscale par le biais d'une réintégration ou déduction fiscale.
Néanmoins, une provision pour impôt est constituée lorsque la quote-part de résultat du 1er janvier au 30 septembre est positive.

Effectif moyen

Pour les exercices ouverts à compter du 9 février 2020, les salariés à prendre en compte pour l'annexe sont :
- ceux titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée
- les employés à temps plein ou temps partiel

Les salariés mis à disposition, y compris les salariés temporaires, les apprentis, les salariés en contrat unique d'insertion ou en contrat de professionnalisation, sont donc exclus.
L'effectif moyen de salariés correspond à la moyenne du nombre de personnes employées au cours de chacun des mois de l'année civile précédente ou du dernier exercice comptable lorsque celui-ci ne correspond pas à l'année civile précédente.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Cabinet DUPOUY & Associés	69 593	0	69 593
GBA	64 284	0	64 284
Montant total des honoraires	**133 877**	**0**	**133 877**

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, l'entreprise SATELEC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, [redacted]

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :
- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis.
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :	F. PARTICIPATIONS
Forme :	SCA
Au capital de :	1 059 719 890 euros
Adresse du siège social :	[redacted]

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société :
F. PARTICIPATIONS : [redacted]

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

FAITS MARQUANTS

L'exercice clos au 30/09/2024 a été marqué par les événements suivants :

Monsieur DUMINY, président depuis le 03 octobre 2011 de la société SATELEC, a cessé ses fonctions le 13 décembre 2023.
En conséquence, lors du procés verbal de l'AGMEO du 13 décembre 2023, la nomination de Mr Jérôme ALLIX en qualité de nouveau président a été retenue.

Mr ALLIX devient le nouveau Directeur Général de SATELEC par intérim jusqu'en mars 2025, en remplacement de Mr BOURTEEL Antoine.

Mr BOZCMAK a rejoint la société SATELEC en tant que secrétaire général le 06 novembre 2023.

VALORISATION FILIALES
La valorisation réelle de la société ERS est inférieure à la valeur comptable des titres, de ce fait une dépréciation pour titres complémentaire de 1.063.000€ a été comptabilisée sur l'exercice.
La valorisation réelle de la société CENERGIA est inférieure à la valeur comptable des titres, de ce fait une dépréciation pour titres complémentaire de 612.000€ a été comptabilisée sur l'exercice.

ETABLISSEMENT JORDANIE
L'établissement SATELEC JORDANIE a été créé le 24/09/2024 afin de porter le projet de construction d'une centrale électrique adossé à une station d'épuration

Hormis les remarques précédentes, aucun autre fait caractéristique n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun élement significatif n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 850 632	0	10 910
Terrains		385 464	0	0
Constructions	Sur sol propre	13 034 143	0	3 503 359
	Sur sol d'autrui	986 707	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 143 581	0	1 300 790
Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 333 846	0	651 494
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 267 300	0	531 733
	Matériel de transport	12 976 371	0	3 670 323
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 836 303	0	542 960
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3 283 965	0	2 231 956
Avances et acomptes		0	0	303 944
	TOTAL (III)	**48 247 681**	**0**	**12 736 559**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		28 220 083	0	4 172 860
Autres titres immobilisés		23 186	0	214
Prêts et autres immobilisations financières		237 585	0	37 062
	TOTAL (IV)	**28 480 853**	**0**	**4 210 135**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**78 579 166**	**0**	**16 957 604**

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	1 861 542	0
Terrains		0	0	385 464	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	16 537 502	0
	Sur sol d'autrui	0	5 270	981 437	0
	agencements et aménagements des	0	0	6 444 371	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	17 267	6 968 074	0
	agencements,	0	74 471	3 724 563	0
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	0	875 716	15 770 978	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	9 871	3 369 392	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		5 166 519	0	349 402	0
Avances et acomptes		268 911	0	35 033	0
	TOTAL (III)	**5 435 430**	**982 595**	**54 566 215**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	2 792 860	29 600 083	0
Autres titres immobilisés		0	15	23 384	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	60 778	213 868	0
	TOTAL (IV)	**0**	**2 853 653**	**29 837 335**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**5** [redacted]	[redacted]	**86 265 092**	**0**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Fonds commercial		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 107 331	8 053	0	1 115 384
	TOTAL (I)	**1 107 331**	**8 053**	**0**	**1 115 384**
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	9 866 527	308 268	0	10 174 794
	Sur sol d'autrui	699 592	66 266	2 516	763 341
	Installations générales, agencements	4 536 663	131 237	0	4 667 900
Installations techniques, matériels et outillages		5 179 718	588 295	17 260	5 750 753
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	2 348 276	422 085	73 790	2 696 571
	Matériel de transport	8 895 016	1 781 606	861 962	9 814 660
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 355 555	293 148	9 745	2 638 957
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**33 881 347**	**3 590 904**	**965 274**	**36 506 977**
	TOTAL GENERAL (I + II)	**34 988 678**	**3 598 957**	**965 274**	**37 622 361**

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	82 269	0	0	57 539	0	24 731
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	154 938	0	0	23 083	0	131 855
Mat bureau.	0	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	15 976
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	**0**	**283 055**	**0**	**0**	**110 494**	**0**	**172 561**
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	**0**	**283 055**	**0**	**0**	**110 494**	**0**	**172 561**

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	419 294	283 055	110 494	591 855
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	**419 294**	**283 055**	**110 494**	**591 855**
Provisions pour litige	1 167 903	67 402	172 103	1 063 202
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	210 184	4 561	961	213 784
Provisions pour impôts	172 214	217 819	71 723	318 310
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	2 429 673	2 417 452	2 143 504	2 703 622
TOTAL (II)	**3 979 974**	**2 707 234**	**2 388 291**	**4 298 917**
Provisions sur immos incorporelles	733 448	0	0	733 448
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	4 700 053	1 675 000	0	6 375 053
Provisions sur autres immos financières	4 853	0	0	4 853
Provisions sur stocks	3 064 086	3 247 914	3 054 968	3 257 032
Provisions sur comptes clients	557 846	155 260	105 531	607 575
Autres provisions pour dépréciations	407 000	0	0	407 000
TOTAL (III)	**9 467 285**	**5 078 174**	**3 160 500**	**11 384 960**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**13 866 554**	**8 068 463**	**5 659 284**	**16 275 733**
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 932 547	4 564 103	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		3 135 962	1 095 181	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		1 770 000	1 620 000	150 000
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		213 868	29 661	184 207
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		**1 983 868**	**1 649 661**	**334 207**
Clients douteux ou litigieux		368 685	368 685	0
Autres créances clients		65 177 227	65 177 227	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		45 108	45 108	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		83 480	83 480	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 677 571	3 677 571	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	73 545	73 545	0
Groupes et associés		9 753 815	9 753 815	0
Débiteurs divers		110 273	110 273	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		**79 289 704**	**79 289 704**	**0**
Charges constatées d'avance		293 303	293 303	0
TOTAL DES CREANCES		**81 566 875**	**81 232 668**	**334 207**
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		7 112	7 112	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		11 934 524	4 310 052	6 486 477	1 137 995
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		32 110 291	32 110 291	0	0
Personnel et comptes rattachés		5 916 542	5 916 542	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 285 771	6 285 771	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	9 305	9 305	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	12 809 817	12 809 817	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	846 451	846 451	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 524 661	1 524 661	0	0
Groupes et associés		2 675 296	2 675 296	0	0
Autres dettes		1 061 504	1 061 504	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		176 708 851	176 708 851	0	0
TOTAL DES DETTES		**251 890 125**	**244 265 653**	**6 486 477**	**1 137 995**
Emprunts souscrits en cours d'exercice		7 448 595	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 644 006			

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 856 466
Dettes fiscales et sociales	7 933 436
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	52 561
Total	**10 842 463**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	1 687 592
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 288
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	4 524
Disponibilités	0
Total	**1 756 404**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatees d'avance	58 264	0	0
Charges const d'av Ass diverse	5 564	0	0
Charges const d'av Loyers	193 189	0	0
Charges const d'av locat.diver	36 286	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	**293 303**	**0**	**0**

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constates d'avance	176 708 851	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	**176 708 851**	**0**	**0**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 30/09/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	210 124			**210 124**	21,42
Actions amorties				**0**	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				**0**	
Actions préférentielles				**0**	
Parts sociales				**0**	
Certificats d'investissement				**0**	
TOTAL	**210 124**	**0**	**0**	**210 124**	

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	4 500 000						4 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 103 444						1 103 444
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	450 000						450 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	1 809 570						1 809 570
Report à nouveau	3 657 233				1 685 848		5 343 081
Résultat de l'exercice	3 685 848	2 793 924		2 000 000	-1 685 848		2 793 924
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	419 294	283 055	110 494				591 855
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**15 625 389**	**3 076 979**	**110 494**	**2 000 000**	**0**	**0**	**16 591 874**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litiges	1 167 903	67 402		172 103	1 063 202
Provisions pour garanties donnés aux clients					0
Provisions pour pertes sur marchés à terme					0
Provisions pour amendes et pénalités					0
Provisions pour pertes de change					0
Provisions pour pensions, obligations similaires	210 184	4 561	961		213 784
Provisions pour impôts	172 214	217 819		71 723	318 310
Provisions pour renouvellement immobilisations					0
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					0
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					0
Autres provisions pour risques et charges	2 429 673	2 417 452	937 453	1 206 050	2 703 623
TOTAL	**3 979 974**	**2 707 234**	**938 414**	**1 449 876**	**4 298 918**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Ventilation du chiffre d'affaires

(données en K€)

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/09/2024	Total 30/09/2023	%
Activité Bâtiment - Travaux Tertiaires	79 070	39	79 108	96 492	-18,02%
Activité INFRA - Réseaux	46 029	198	46 227	66 715	-30,71%
Activité Industrie - Environnement	75 835	608	76 443	38 702	97,52%
Activité Cablage	1 093		1 093	1 092	0,08%
TOTAL	**202 027**	**845**	**202 872**	**203 001**	**-0,06%**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SORTIES D'ACTIFS	17 321	61 062
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	283 055	110 494
PERTES A TERMINAISON	1 177 907	984 688
DEDITS ET PENALITES	-17 751	0
DEPRECIATIONS DE TITRES	1 675 000	0
TVA CONTROLE FISCAL	40 120	0
DIVERS	27 550	0
	0	0
	0	0
	0	

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	8 795 649	2 507 228	6 288 421
Résultat exceptionnel à court terme	-2 045 960	-47 290	-1 999 670
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-1 438 928	-259 691	-1 179 238
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	***5 310 761***	***2 200 247***	***3 109 513***

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 793 924
Impôt sur les bénéfices			2 214 594
RESULTAT AVANT IMPOT			**5 008 518**
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	283 055	110 494	172 561
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	**283 055**	**110 494**	**172 561**
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES	**0**	**0**	**0**
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**5 181 079**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Fiscalité différée

Libellé	30/09/2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	591 855
Subventions d'investissement	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	0
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**591 855**
Total passif d'impôt futur	**147 964**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	-1 177 907
Provisions pour retraites et obligations similaires	-151 747
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	-1 734 898
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	0
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**-3 064 553**
Total actif d'impôt futur	**-766 138**
Situation nette	**-618 174**

(1) Taux d'impôt :	*25,83%*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	*0,00%*

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals & Cautions bancaires	**39 921 550**					39 921 550
Engagements de retraite	**3 353 097**					3 353 097
LLD - Véhicules	**89 676**					89 676
LLD - Matériels	**2 307 337**					2 307 337
TOTAL	**45 671 660**	**0**	**0**	**0**	**0**	**45 671 660**

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions fournisseurs	**15 493 044**					15 493 044
Clause de retour à meilleure fortune	**2 078 948**		2 078 948			
TOTAL	**17 571 992**	**0**	**2 078 948**	**0**	**0**	**15 493 044**

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Effectif moyen

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
Effectf	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2024	30/09/2023
Ingénieurs et Cadres	249	235			249	235
Agents de maîtrise	265	256			265	256
Employés et techniciens					0	0
Ouvriers	678	623			678	623
Autres					0	0
TOTAL	**1 192**	**1 114**	**0**	**0**	**1 192**	**1 114**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Tableau des participations

Filiales et participations (en K€)	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Valeur prêts et avances		Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes
				Brute	Nette	Brute	Nette				
Participations (détenues à + de 50 %)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
CENERGIA	320 000	1 360 323	100,00%	10 000 000	8 638 000	0	0	0	16 012 470	389 042	0
1bis Rue JB Greuze 33160 Saint Médard en Jalles											
ERS	750 000	2 795 683	100,00%	17 076 382	12 537 382	2 830 000	2 830 000	0	41 440 033	-1 038 004	0
1 Bld du Trieux 35740 Pace											
GABRIELLE	448 048	-574 060	100,00%	474 053	0	1 497 000	1 090 000	0	13 781 333	10 873	0
Route de Toulouse-Lassoulan 31480 Cadours											
Participations (détenues entre 10 et 50 %)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
EVESA											
64 Avenue de Colmar 92500 Rueil Malmaison	1 000 000	271 325	26,00%	260 000	260 000	0	0	0	4	170 623	0
Participations (détenues entre 0.01 et 10%)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
TOTAUX	-	3 853 271	-	27 810 435	21 435 382	4 327 000	3 920 000	0	71 233 840	-467 466	0

(1) Capital
(2) Réserves, report à nouveau, résultat, provisions réglementées, subventions
(3) Quote part du capital détenu en %
(4) Valeur comptable des titres détenus
(5) Valeurt comptable nette des tires détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise non encore remboursés
(7) Prêts et avances consentis par l'entreprise non encore remboursés / valeur nette
(8) Montant des cautions et aval donnés par l'entreprise
(9) Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé
(10) Résultat du dernier exercice clos
(11) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Durée de l'exercice (mois) Date de clôture	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Nombre d'actions :					
- ordinaires	210 124	210 124	210 124	210 124	210 124
- à dividende prioritaire					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	202 871 751	203 001 432	199 177 613	195 693 002	197 731 279
Résultat avant impôts et charges calculées	12 455 629	12 416 334	10 305 883	7 389 085	-8 773 549
Impôt sur les bénéfices	2 214 594	1 433 057	1 085 506	519 935	289 576
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	1 438 929	981 551	638 347	79 045	0
Dotations aux amortissements et provisions	6 008 182	6 315 877	2 375 117	1 339 782	-10 917 977
Résultat après impôts et charges calculées	2 793 924	3 685 848	6 206 910	5 450 323	1 854 852
Résultat distribué au titre de l'exercice		2 000 000	5 000 000	3 000 000	800 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts mais avant charges calculées	42	48	41	32	-43
Résultat après impôts et charges calculées	13	18	30	26	9
Dividende ordinaire net attribué à chaque action		10	24	14	4
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés	1 192	1 114	1 104	1 181	1 358
Montant de la masse salariale de l'exercice	56 235 522	51 297 097	47 759 565	48 110 034	55 087 837
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	19 235 392	16 791 289	16 534 634	16 004 304	19 657 399

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

DETAIL DES COMPTES

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Détail des comptes - Bilan actif

Rubriques		Libellés	30/09/2024	30/09/2023
2050 AFNet		**Concessions,brevets et droits similaires**	**12 710,32**	**9 853,65**
	2051	Logiciel.	7 123,18	7 123,18
	2052	BREVETS-LICENCES	1 120 970,99	1 110 060,99
	2805	Amt concessions, brevets, licences, logiciels	-7 123,18	-7 123,18
	28052	AMORT BREVETS	-1 108 260,67	-1 100 207,34
2050 AHNet		**Fonds commercialnet**	**0,15**	**0,15**
	2061	Droit au Bail	15 000,00	15 000,00
	2071	Fonds commercial	411 576,61	411 576,61
	2073	Mali Technique	306 871,04	306 871,04
	2906	Provs droit bail	-15 000,00	-15 000,00
	2907	Provision pour dépreciation du fonds commercial	-718 447,50	-718 447,50
2050 ANNet		**Terrains**	**385 463,67**	**385 463,67**
	2115	Terrains bâtis	385 463,67	385 463,67
2050 APNet		**Constructions**	**8 357 274,80**	**4 061 649,39**
	2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	19 343,53	19 343,53
	21311	CONSTRUCTION TOITURE	837 976,55	837 976,55
	21312	BATIMENT	974 939,32	974 939,32
	21313	Gros Oeuvre Immeuble Viry	1 709 377,93	1 709 377,93
	213131	Gros Oeuvre Resto Entreprise	32 964,83	32 964,83
	21315	Gros Oeuvre Immeuble Cuincy	908 199,39	908 199,39
	21316	Gros Oeuvre Immeuble Henin	966 439,75	966 439,75
	213165	Gros Oeuvre Immeuble Grande Synthe	1 324 527,61	1 324 527,61
	21317	Gros Oeuvre Immeuble Tourcoing 1	150 615,28	150 615,28
	21318	Autres Immeubles non prof.	1 532 221,82	346 981,88
	21321	Toiture Immeuble Antony	300 064,25	300 064,25
	21322	Toiture Immeuble Verrière	537 379,80	537 379,80
	21323	Toiture Immeuble Viry	534 874,05	534 874,05
	21325	Toiture Immeuble Cuincy	441 467,74	441 467,74
	21326	Toiture Immeuble Henin	395 032,19	347 062,19
	21327	Toiture Immeuble Tourcoing 1	85 057,64	85 057,64
	21328	Toiture Immeuble Tourcoing 2	1 442 701,61	174 990,95
	21331	Fluide immeuble Antony	302 106,76	302 106,76
	21332	Fluide Immeuble Verrières	487 469,66	487 469,66
	21333	Fluide immeuble Viry	1 486 773,73	1 350 793,00
	213331	Fluide Resto Entreprise	52 822,73	52 822,73
	21335	Fluide immeuble Cuincy	565 126,31	486 209,96
	21336	Fluide immeuble Henin	226 116,83	226 116,83
	213365	Fluide immeuble Grande Synthe	76 152,20	76 152,20
	21337	Fluide immeuble Tourcoing 1	75 307,64	75 307,64
	21338	Fluide immeuble Tourcoing 2	1 072 443,08	284 901,44
	2135	Agenct Aménagt Bâtiments	344 542,51	344 542,51
	21351	INSTALLATIONS GENERALES TECHN.	403 420,38	403 420,38
	21352	AGENCEMENTS INTERIEURS	498 993,66	498 993,66

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	21353	AGENCEMENTS EXTERIEURS	1 873 259,32	1 873 259,32
	213531	A A I Resto Entreprise	8 632,75	8 632,75
	21355	INSTALLATIONS GENERALES - AMENAG,AGENC,	1 009 786,06	1 009 786,06
	213555	A A I IMMEUBLE MONTIGNY LES METZ	66 000,00	66 000,00
	21356	A A I Immeuble Henin	330 449,76	330 449,76
	213565	A A I Immeuble Grande Synthe	71 002,10	71 002,10
	21357	A A I Immeuble Tourcoing 1	75 307,64	75 307,64
	21358	Agencem. Aménagt des bâtiment non pro	1 762 976,78	462 186,66
	2141	Constructions sur sol autrui	552 759,09	558 029,09
	2145	Agencement constructions s/ sol autrui	428 678,29	428 678,29
	28131	AMORT CONSTRUCTION	-4 810 118,34	-4 629 388,19
	28132	TOITURE LYON	-2 043 087,49	-1 959 118,46
	28133	Amortissement des Immeubles - Fluides	-3 321 588,51	-3 278 020,02
	28135	AMORT INST AGENCT CONSTRUCTIONS	-4 667 899,95	-4 536 663,15
	2814	Amortissements construction sur sol d'au	-763 341,48	-699 591,92
2050 ARNet		**Installations techniques, matériel**	**1 217 320,07**	**1 154 128,70**
	2154	ENGINS / GROS OUTILLAGE	6 968 073,56	6 333 846,48
	28154	AMORT DU MATERIEL	-5 750 753,49	-5 179 717,78
2050 ATNet		**Autres immobilisations corporelles**	**7 714 743,92**	**5 481 126,94**
	2181	Inst générales et agenct divers	3 724 562,65	3 267 300,22
	2182	Matériel de transport	15 770 977,68	12 976 371,18
	21831	Materiel de bureau	804 398,96	779 164,64
	21832	MATERIEL DE BUREAU	1 973 366,57	1 629 153,85
	2184	Mobilier	591 626,07	427 984,57
	28181	Amort des agenct et instal diver	-2 696 570,51	-2 348 276,17
	28182	Amort des matériels de transport	-9 814 660,12	-8 895 016,24
	281831	Amort des matériels informatique	-721 314,30	-686 834,47
	281832	AMORT MATERIEL BUREAU	-1 543 485,74	-1 343 279,54
	28184	Amort mobilier	-374 157,34	-325 441,10
2050 AVNet		**Immobilisations en cours**	**349 402,04**	**3 283 964,83**
	23112	Autres immobilisations corporell	349 402,04	3 283 964,83
2050 AXNet		**Avances et acomptes**	**35 033,20**	
	2381	Av.& acptes s/cdes immob.corp.	35 033,20	
2050 CUNet		**Autres participations**	**21 455 030,01**	**23 130 030,01**
	2611	Actions	27 810 435,00	27 810 435,00
	26185	Autres titres de participation HORS GROU	19 648,01	19 648,01
	2961	Prov titres de participation	-6 375 053,00	-4 700 053,00
2050 BBNet		**Créances rattachées à des participations**	**1 770 000,00**	**390 000,00**
	2677	Autres créanc ratt Participation	1 770 000,00	390 000,00
2050 BDNet		**Autres titres immobilisés**	**23 384,00**	**23 185,50**
	2711	Actions	23 384,00	23 185,50
2050 BHNet		**Autres immobilisations financières**	**209 015,70**	**232 732,00**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	27515	LOYERS	177 285,94	207 479,24
	275151	Depots/Cautionnements loyer GROUPE	6 921,10	6 921,10
	27518	Divers	29 661,34	23 184,34
	297515	Dépréciation Dépôt et Cautionnement	-4 852,68	-4 852,68
2050 TOTIINet		**Total Actif Immobilisé**	**41 529 377,88**	**38 152 134,84**
2050 BLNet		**Matières premières, approvisionnements**	**978 058,59**	**890 196,17**
	3111	STOCKS MATIERES PREMIERES	1 195 262,39	1 080 764,84
	3911	Dépréciation Stocks Matières premiè	-217 203,80	-190 568,67
2050 BNNet		**En cours de production de biens**	**143 416 706,57**	**108 917 842,50**
	3351	TRAVAUX EN COURS - AVANCEMENT	134 654 150,38	100 305 046,34
	3353	FAE sur Aff Avancement	11 802 384,36	11 486 313,71
	3935	DEPRECIATION DES TRAVAUX EN COURS	-3 039 828,17	-2 873 517,55
2050 BVNet		**Avances et acomptes versés sur commandes**	**348 071,27**	**442 261,76**
	4091	Fournisseurs avances et acomptes	257 733,21	346 896,15
	4093	Fourn CEE, avances et acomptes	90 338,06	95 365,61
2050 BXNet		**Clients et comptes rattachés (3)***	**64 938 336,81**	**67 174 547,81**
	41105	Clients HG - Ss traitant PD	4 712 008,07	4 724 089,87
	4111	CLTS-VTES BIENS OU PREST.SERV.	52 341 084,69	52 711 397,64
	4117	CLTS-RETENUES DE GARANTIE	1 438 350,30	2 270 958,27
	4118	Revalorisation Client en Devise	513 008,15	2 338 513,43
	412	Clients Groupe	4 485 183,65	4 582 259,35
	4161	COLLECTIFS CLIENTS DOUTEUX	368 684,62	340 658,41
	41811	Clients fact.à établir Travaux	1 687 592,34	764 516,89
	4911	Prov depréc clients cptes ratt	-607 575,01	-557 846,05
2050 BZNet		**Autres créances**	**13 336 792,48**	**6 085 852,36**
	4098	Fournisseurs - rrr et avoirs à obte	4 523,59	4 523,59
	4211	Rémunérations dues au personnel	0,04	
	4214	Personnel -trop percu	7 769,87	19 940,02
	4251	Pers acomptes sur frais	25 390,00	40 632,30
	4252	PERSONNEL - NOTE DE FRAIS	500,00	4 623,34
	4253	AVCES ACPTES SALAIRE	5 548,34	11 238,34
	4255	PERSON.-AVANCES S/FRAIS DEPLTS	5 900,00	7 900,00
	4311	URSSAF FS CSG SUR INTER.PART.	0,01	0,01
	43751	CP Fractionnés	19 192,74	146,25
	43871	Rembours. indemnites maladie (CPAM)	6 300,72	12 195,86
	43876	Autres Org. Sociaux Pdts à recevoir	57 987,00	
	444	État - impôts sur les bénéfices	0,04	
	44492	Impôt bénéfices étrangers		4 352,47
	4453	Crédit de TVA	318 147,05	359 928,10
	44566	T.V.A. S/BIENS & SERV. A RECUPERER	14 642,54	14 189,83
	445661	TVA À RÉCUPÉRER / DÉBIT	3 143,95	2 977,92
	44567	CRÉDIT T.C.A. REPORTABLE		24 127,68
	445712	Tva coll 20 % à déclarer	160,02	160,02
	44581	TVA EN ATTENTE A RECUPERER	1 722 916,42	1 827 340,01

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	445828	Tva Importation Autoliquidée à régularis		53 722,80
	445829	Tva Soustraitant autoliquidée à ré	1 207 615,69	1 210 337,88
	44586	T.C.A.S/FACT.FRS NON PARVENUES	410 945,11	124 529,10
	448602	CVAE A PAYER	73 544,62	81 303,43
	45111	C/C RAZEL RESULTAT	9 753 815,16	2 557 000,00
	4571	Associes-dividendes à payer	0,26	
	46211	Créances sur cession d'immo	46 523,61	7 465,16
	46741	COMPTES COURANTS ASSOCIES RESULTAT	18 365,34	18 469,86
	46751	Créditeurs divers d'exploitation	40 860,36	16 720,88
	4687	Produits à recevoir d'exploitati		89 027,51
	4951	Provisions c ct groupe sociétés consolidées	-407 000,00	-407 000,00
2050 CFNet		**Disponibilités**	**18 687 625,67**	**14 592 906,27**
	512BNP	Bnp	48 633,98	18 938,74
	512BPO	Banque Populaire	11 877,21	14 152,76
	512BTP	BTP Banque	701 146,94	882 812,53
	512CIC	Cic	6 686 508,01	4 015 417,86
	512CRA	Crédit Agricole	462 241,40	1 579 213,72
	512LCL	Credit Lyonnais	457 359,00	146 022,68
	512NAT	Natixis	415 508,92	5 567 314,34
	512SGE	Societe generale	9 903 736,97	2 362 870,11
	5311	Caisse	613,24	6 163,53
2050 CHNet		**Charges constatées d'avance**	**293 302,66**	**278 606,28**
	4861	Charges constatees d'avance chanti	58 263,72	74 503,31
	48611	CCA	193 188,88	163 824,02
	48613	Charges const d'av locat.diver	36 286,22	34 715,11
	48615	Charges const d'av Ass diverse	5 563,84	5 563,84
2050 CJNet		**TOTAL Actif circulant**	**241 998 894,05**	**198 382 213,15**
2050 CONet		**Total Général**	**283 528 271,93**	**236 534 347,99**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Détail des comptes - bilan Passif

Rubriques		Libellés	30/09/2024	30/09/2023
2051 DA		**Capital social ou individuel**	**4 500 000,00**	**4 500 000,00**
	1013	Capital souscrit appelé, versé	4 500 000,00	4 500 000,00
2051 DAV		**dont versé**	**4 500 000,00**	**4 500 000,00**
	1013	Capital souscrit appelé, versé	4 500 000,00	4 500 000,00
2051 DB		**Primes d'émission, de fusion, d'apport,**	**1 103 443,51**	**1 103 443,51**
	1042	Primes de fusion	1 103 443,51	1 103 443,51
2051 DD		**Réserve légale**	**450 000,00**	**450 000,00**
	1061	Réserve légale	450 000,00	450 000,00
2051 DG		**Autres réserves**	**1 809 570,11**	**1 809 570,11**
	1068	Réserves diverses	1 809 570,11	1 809 570,11
2051 DH		**Report à nouveau**	**5 343 081,00**	**3 657 233,00**
	11	Report a nouveau créditeur	5 343 081,00	3 657 233,00
2051 DI		**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)**	**2 793 923,89**	**3 685 848,11**
	6011	ACHAT FONCIER A STOCKER	-1 124 707,44	-975 619,27
	60116	Achats Mat. Elect. Inform. Vidéo C	-65 465 074,62	-60 027 400,58
	6021	MATIERES & FOURNIT.CONSOMMABLE	-1 352,51	-833,80
	6026	ACHAT EMBALLAGES	-1 453,63	-2 067,03
	6031	VAR STOCKS MAT PREMIERES & FOURN	114 497,55	90 425,96
	6041	Frais de Mandataire Associé	-1 889 738,76	-1 725 480,87
	6042	FRAIS DE PILOTAGE PRORATA COOR	-596 918,48	-506 558,61
	60522	Travaux sous traités paiement di	-5 841 210,06	-8 067 632,52
	6053	Autre sous-traitance	-26 473 870,47	-19 443 856,99
	6054	AUTRE SOUS TRAITANCE	-618 218,91	-550 996,80
	60611	Electricité	-22 934,71	-15 660,16
	60612	Eau	-100 535,86	-170 694,93
	60613	Achats d'electricite	-956 815,83	-385 443,94
	606135	Achats d'électricité pour véhicule	-38 429,92	-5 969,90
	60615	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	-3 639 672,68	-3 112 715,90
	60616	CARBURANT CHANTIER	-8,70	-471,52
	6063	Petites fournitures pour travaux	-9 210,43	-19 862,37
	60631	Fournitures Entretiens & Petits	-7 779,22	-8 394,85
	60632	Fournitures pour atelier	-1 363 906,43	-1 209 536,17
	60633	fourniture magasin n/stocke	-118 320,71	-134 820,68
	60635	FOURNITURES CHANTIER GRP	-714 260,90	-523 702,05
	60636	Achats pet.mat.& mob.bureau	-264 838,14	-125 001,50
	60641	Fournitures de bureau & informat	-160 620,17	-157 728,03
	60642	IMPRIMES	-30 793,04	-38 174,57
	60643	PHOTOCOPIES - IMPRESSIONS DOSSIERS	-131 018,63	-116 564,53
	6068	Autres matières et fournitures		700,00
	6081	TRANSPORT / ACHATS-ACCESS	-193 177,87	-135 160,50

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

6091	RRRO de matières premières et fourn	17 889,52	13 803,97
6112	AUT FACONS SERVICES EXTERIEURS	-9 317,00	
611211	Fournitures informatiques	-487 686,32	-191 763,55
6113	Assistance GIE FIT/FCAI	-1 367 594,24	-1 385 789,45
6114	Prestations de contrôle de conformité	-504 683,03	-363 285,31
61323	Locat.terrains&construc.	-1 790 288,87	-1 744 931,56
61324	Droit Redevance occupation des sol	-36,30	-5 463,39
6134	LOCATIONS LT MATERIEL DE BUREAU	-2 326,31	-3 703,23
6135	Locations financières	-2 144 310,34	-2 225 988,04
61351	Locations ponctuelles	-2 372 737,52	-1 634 662,11
613515	LOC. MAT EXPLOITATION HILTI	-294 486,98	
61352	Locations mobilieres	-2 114 857,18	-2 088 014,23
61353	Locations de voitures chantiers	-2 908 438,76	-210 926,65
613535	Loc. PL avec chauffeur	-233 198,94	-673 556,82
61354	Locat° matériels de production	-47 446,10	-3 848,77
61356	Location de matériel de bureau	-259,88	-180 222,99
61366	NPU Loc. mat outill Longue Durée		-41 432,95
61367	NPU Loc mat transport longue durée	7 377,20	-1 022 449,66
61381	Redevances sur décharges	-615,74	
6141	CHARGES LOCATIVES	-65 709,45	-66 942,51
61412	Frais de gardiennage	-135 782,31	-107 813,30
61413	Charges Locatives - Taxes foncières - bu	-259 669,32	-219 194,47
6152	Entretiens Biens Immo - Mise en sé	-1 887 827,65	-3 025 720,58
61551	ENTRETIENT/REP MATERIEL GRP	-325 602,22	-263 805,33
61552	Entretien Biens Mobiliers	-1 346 686,26	-1 023 249,06
61553	Maintenance	-10 566,25	-26 428,47
61554	ENTRETIEN DIVERS	-3 650,00	-5 005,00
6156	MAINTENANCE	-300 328,25	-466 352,82
6158	Droits de décharge	-392 061,79	-303 799,87
61581	Droits de destruction	-43 908,39	-34 552,55
61611	Assurance Multirisques	-26 557,07	-24 916,02
61612	Assurance Automobile	-395 280,31	-352 186,41
61615	Assurance RC travaux	-697 238,75	-471 320,24
61622	Assurance bris de machine	-28 196,82	-21 282,61
61631	Autres Assurances Diverses	-470,12	-333,31
6171	Etudes et recherches		-640,00
6181	DOCUMENTAT. GENERALE	-12 883,13	-14 443,53
61812	Document.financ.&comptable	-15 488,65	-1 115,97
6184	Abonnements divers.	-252 760,78	-129 220,54
6185	Colloques et séminaires	-48 652,85	-149 769,73
62111	Personnel de remplacement intéri	-12 348 539,79	-12 468 151,27
62141	CONVENTION PERSONNEL	-1 283 393,19	-857 376,24
6223	Commissions aux intermed.		-6 191,66
62231	Frais de prospection	-187,00	
622332	Frais de Holding - FAYAT	-1 526 633,74	-1 220 434,22
62235	Frais DGA / DD / DR	-183 000,00	-343 000,04
62236	Frais de DG	-4 956 150,28	-4 422 519,63
62238	Frais de CSP (Centre de Services Partagé	-495 634,55	-497 811,00
62261	Honoraires comptables	-477 547,62	-434 302,59
62262	HONORAIRES	-200 350,87	-245 028,88

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

62271	Frais d'actes, contentieux et	-15 967,22	-12 870,89
62272	Frais recouvr/pénal.factu	-1 173,91	-40 033,47
6228	FRAIS DIVERS DE GESTION	-96 318,95	-198 543,21
6231	Annonces et insertions	-55 575,63	-43 930,61
6233	Foires et expositions	-52 581,67	-20 780,00
6234	cadeaux a la clientele	-215 450,24	-217 967,60
62345	Dépenses de sponsoring	-184 128,91	-128 020,00
62361	Dépliants	-50,29	-6,40
6238	Divers, dons pourboires	-55 439,10	-26 548,47
6241	Transport Routier	-141 085,13	-141 564,12
6243	TR.ENTRE ETAB & CHT	-392 118,86	-275 985,72
6251	Voyages et déplacements	-1 057 555,77	-964 778,56
6255	Frais de Déménagement	-9 248,00	-1 603,00
6256	Missions	-342 120,43	-377 015,07
6257	Missions. Réceptions	-1 216 651,97	-969 305,15
6258	Indemnites kilometriques	-4 071,03	-1 475,39
6261	TELEPHONE	-434 136,10	-480 079,66
6263	Coursiers	-83 145,75	-92 491,15
6277	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	-231 552,11	-180 123,22
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	-6 980,00	-10 580,00
6282	FRAIS DIVERS DE CHANTIERS	-23 799,99	-4 251,99
6283	FRAIS DE GERANCE	-8 553,00	-6 592,00
6284	Frais de recrutement personnel	-65 346,73	-70 994,16
6287	FRAIS DIVERS	-46 395,33	-46 697,36
6331	Versement transpts Urssaf	-1 010 394,57	-913 576,70
6333	Particip employeur formation profes	-489 043,14	-446 333,12
6334	Particip employeur effort construct	-210 612,87	-192 407,82
6335	Taxe apprent (verst liberat)	-373 209,08	-309 967,24
63511	TAXE PROFESSIONNELLE - CET - CVAE	-440 236,42	-491 454,89
63512	TAXE FONCIERE - TAXE BUREAUX	-225 517,00	-263 165,91
63513	Autres Impôts & taxes	-758,76	-742,76
63516	Cotisation sur la Valeur Ajoutée	-49 080,24	-47 675,02
6354	DROITS ENREGISTREMT ET TIMBRE	-135 446,33	
63542	Droits de timbre (fiscaux, ecologiques .	-3 979,11	-1 457,16
63543	Taxe s/véhicules - Vignettes	-23 043,25	-45 323,78
63545	CARTES GRISES	-33 286,95	-24 589,58
6358	Autres droits	-350,35	70,12
63582	VIGNETTES , CARTES GRISES	-3 279,00	-17 787,11
63584	DROITS DE VOIRIE	-18 919,30	-1 238,03
6371	CS3 / ORGANIC	-379 090,54	-331 044,00
6378	Taxes diverses	-60 360,84	-8 497,67
63781	Taxe s/contrib. prevoy.	-163 875,65	-171 496,79
63782	"CCCA BTP FORMATION INITIALE"	-8 899,00	-2 858,00
64111	SALAIRES	-22 427 346,31	-19 967 900,91
64112	APPOINTEMENTS	-23 022 990,36	-21 721 111,81
64113	Gratification conventionnelle de stage	-342 000,00	-343 051,00
6412	Congés payés	-71 877,24	-966,61
64131	Interessement	-147 126,54	-36 808,97
64132	Provision 13ème mois	-143 464,33	-73 407,17
64133	INTERESSEMENT	-179 402,16	-26 665,81

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

64136	PROVISIONS MODULATION	-42 913,14	-76 219,04
64141	Indemnites de licenciement	-1 495 948,00	-1 262 244,30
64142	Chômage partiel		-5 392,38
64143	INTERESSEMENT SALARIES	-359 950,48	-476 948,65
64144	Indemnit,s non soumises	-348 596,30	-313 294,00
64145	"MEDAILLE DU TRAVAIL"	-19 619,14	
64148	Indemnités de stages	-115 442,98	-78 030,98
6417	AVANTAGES EN NATURE	569 307,71	447 463,63
6421	COTIS. CAISSE DES CONGES PAYES	-7 825 741,55	-7 064 456,47
64212	Cotisations caisse intempéries	-236 308,75	-281 521,60
6431	Indemnite intemperie	-26 102,82	-16 541,34
6451	COTISATION URSSAF	-12 282 965,35	-10 767 241,20
6452	Cotisations aux mutuelles	-1 058 578,02	-949 055,60
64532	Cotisations retraite	-1 795 048,41	-1 673 746,61
645321	"AGF PREVOYANCE"	-356 098,35	-336 008,15
64533	C.B.T.P. (ETAM) - ARRCO	-487 704,71	-433 984,26
645331	PROBTP CNRO	-26 724,80	-24 697,40
64534	C.N.R.O	-1 327 370,69	-1 165 727,85
64537	La Mondiale-retraite capital.	-30 916,20	-43 508,20
6455	Charges sociales et fiscales s/cp	-46 910,03	15 312,16
645531	Charges s/prov. PFA CNRO	-66 206,65	36 558,07
645532	Charges s/prov. gratif. MENSUELS	-93 269,41	6 155,04
645533	Charges s/prov. 13E Mois	-116 610,62	2 263,87
64556	Charges s/Prov. Compte Epargne Temps (CE	-24 297,61	-49 542,40
64581	CHARGES SOCIALES / CONGES DUS		-1 524,00
6471	Prestations directes - Abondement	15,00	
6472	Versements aux CE	-85 666,53	-79 590,69
64741	Restaurant d'entreprise	-270 440,37	-328 141,75
64742	oeuvres sociales	-15 229,71	-11 230,77
64751	Médecine travail, pharmacie	-197 603,94	-160 265,92
64752	MEDECINE TRAVAIL APPOINTES	-207 134,25	-229 884,06
64753	Frais de pharmacie	-1 355,30	-3 993,59
6482	PROVISION 13Šme MOIS CHARGES	-147 803,87	-133 157,57
6485	CRECHE PERSONNEL	-718 666,13	-584 664,47
6488	Provisions charges sociales grat	-20 726,41	-18 276,11
64881	Provisions charges sociales	-150,00	-400,00
64891	Prov. charges.soc div.r,mun.	-19 223,17	-2 489,00
64893	Rembt Indemnites PROBTP	161 293,46	145 551,82
6516	Droits d'auteur et de reproduction	-4 957,18	-20 950,15
6544	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		-8 279,78
6551	Quote part	-156 111,10	-606 063,96
65552	Quote part GIE	-8 116,13	-2 700,03
658	Autres charges d'exploitation	-188 763,05	-96 500,51
6581	CHARGES DE GESTION COURANTE		-0,74
65811	Autres charges diverses de gest	-537 820,77	-242 995,03
65822	Frais Sinistres Travaux	-36 181,38	-15 355,67
65823	Penalites de retard	341,24	-2 075,37
6611	INTERETS DES EMPRUNTS	-325 502,49	-49 352,30
6615	INTERETS FRAIS DECOUV BANCAIRES	-2 102,35	-80 164,50
66162	Int bancaires sur crédits moy/lo	-259,78	-1 744,58

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

66167	COMMISSIONS SUR CAUTIONS	-68 868,84	-60 176,40
6661	6661000000 Pertes de change	-5 554,09	-742,98
67111	Pénalités et dédits versés		-112 922,04
67121	Pénalités amendes fiscales pénal	19 798,60	-57 198,14
67182	Autres operations exceptionnelles	-40 120,00	
671822	Autres pénalités _ amendes	-2 047,36	-2 473,71
6752	VNC des terrains, constructions	-17 321,33	-105 270,84
6756	VNC IMMO FIN		-2 500,00
6788	Charges Exceptionnelles Diverses	-27 550,01	
68111	Dot amort droits brevets. autre	-8 053,33	-6 724,16
68112	Dotation amortissement immobilisati	-3 590 903,82	-2 754 291,14
68151	RISQUES TECHNIQUES	-67 402,00	-88 361,43
681515	Provisions chantier réceptionné	-926 305,00	-739 152,00
68153	Dotation Provision IFC et Médaille travail	-4 561,19	-961,21
68154	Dot aux autres prov pour risque	-313 240,00	-241 919,71
68155	Provisions Risques Fiscaux	-217 818,66	-9 555,30
68173	DOTATION PROV.STOCK ET EN COURS	-217 203,80	-190 568,67
681731	Dot. Prov. D,pr. Stock PR	-3 030 710,17	-2 864 399,55
68174	Dot Provision Créances	-155 306,39	-74 829,16
68725	Dot amortissement dérogatoire	-283 055,02	-246 705,34
68755	Dotation Pertes à Terminaison	-1 177 907,24	-984 687,53
68761	Dotation Provision Titres Filiales	-1 675 000,00	-1 776 000,00
6911	Participation des salariés	-1 438 928,91	-981 551,43
6951	Impots/Bénéfices	-2 042 129,00	-1 407 316,01
69528	Crédits d'impôts	31 962,00	12 300,00
6953	6953000000 Contribution addit. a l'impot sur benefit	-42 211,00	-21 261,99
6954	Impôt dû à l'étranger	-14 347,59	-18 270,97
6955	Impôt sociétés SEP	25,51	1 491,57
69815	IS CONTROLE FISCAL CHARGE	-147 894,00	
7031	Ventes produits residuels H.GROUPE	32 540,73	44 988,70
70411	Travaux sur marchés publics	228 390 871,38	193 979 365,01
70413	Actualisation et révision HG	6 255 468,26	4 893 312,02
704131	Actualisation et révision Gpe	68 106,82	515 838,84
70415	FAE aff. terminées - PCA France	-43 278 292,86	-12 587 989,16
70421	Participation Location matériel	6 481 266,35	7 353 792,85
7043	Travaux factures main d'oeuvre Intercompany	750 212,85	3 623 379,49
70432	Travaux CEE	94 761,91	92 797,22
7044	Travaux STHF HG	4 965,00	34,81
70441	Travaux STHF GROUPE		225 330,46
70611	Ventes Prestations France	2 285 761,16	2 310 339,17
706112	Refact Sep SSTTHF H. GROUPE	178 245,12	661 989,28
706113	Ventes Prestations France - I/G	127 030,72	640 522,63
70616	Prestations formations	2 104,00	
7087	Bonifications obtenues HG	1 513 542,45	1 302 253,15
7091	R.R.R SUR CONCASSE (APPORTS	-34 832,84	-54 522,86
7133	VARIATION ENCOURS PRODUCTION	34 665 174,69	8 679 333,94
7211	Tvx faits par ent.p/elle-meme	1 876 505,77	2 996 656,74
7411	Aides & subventions div.	414 089,24	434 998,96
7522	Refacturation Loyers HG (propriétaire)	183 660,33	251 435,03
7551	QUOTE PART PERTE SEP	452 679,85	463 439,48

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	75511	Quote part bénéf sur opérat en c	-104,52	-4 584,22
	758	Produits Divers de gestion courant	312 047,88	352 590,13
	75807	Refacturation des frais de bâtiments	975 600,00	986 257,44
	75811	Autres produits divers gestion c	237 718,48	617 074,01
	758311	Refacturation Locations Mat et Outill. G	3 416 985,98	2 684 670,10
	7611	Dividendes		2 098 200,00
	7617	Revenus des créances rattachées	107 578,62	3 000,00
	7631	Revenues creances(Int.morat)	101 702,68	44 553,62
	76341	Pdts s/avances treso. GROUPE	231 778,56	91 290,49
	7651	Escomptes obtenus (manuel)	6 924,76	4 205,89
	7661	Gains de change	4 188,80	274,35
	7681	Autres produits financiers diver	680 225,41	351 239,05
	7752	Produits cession Immobilisations corporelles	61 061,69	207 114,48
	7756	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 210,28
	7788	AUTRES PROD. EXCEPT.		61 141,61
	78151	REP PROV RISQUES TECHNIQUES	172 103,00	303 669,06
	781515	Provisions chantier réceptionné	681 567,29	54 807,12
	78153	Reprise provision IFC et Médaille t	961,21	62 100,88
	78154	Reprises prov pour risques & cha	477 249,10	143 653,00
	78155	Provisions Risques Fiscaux	71 723,00	
	78158	REP PROV AUTRES RISQUES EXPLOIT		120 000,00
	78173	REPRISE DEPRECIATION TRAVAUX EN COU	190 568,67	198 058,02
	781731	Repr/Prov.d,pr.Stk.PiŠces	2 864 399,55	1 742 254,00
	78174	REP PROV DEPR CREANCES	105 531,31	312 887,73
	78725	Reprise amorts dérogatoires	110 493,56	84 604,84
	78755	Reprise pertes à terminaison	984 687,53	640 243,67
	79101	Rembt Formations (base forfaitaire)	74 720,64	95 790,80
	79111	Transfert de charges exploitatio	916 566,19	971 267,69
	7912	TRANS CH EXPLOIT - CH EXTERNES	521 622,79	107 813,58
	79122	TRANSFERT DE CHARGES EXTERNES HORS GRP	97 227,48	110 239,30
	79124	TRANSF. CHARGES - PRORATAS	1 110 946,68	1 273 689,60
2051 DK		**Provisions réglementées**	**591 855,45**	**419 293,99**
	1451	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	591 855,45	419 293,99
2051 DL		**TOTAL CAPITAUX PROPRES**	**16 591 873,96**	**15 625 388,72**
2051 DP		**Provisions pour risques**	**2 810 139,12**	**2 885 629,51**
	1511	Provisions pour litiges	1 063 201,96	1 167 902,96
	1516	Provisions pour pertes à terminaiso	1 177 907,24	984 687,53
	15181	Provision autres risques	569 029,92	733 039,02
2051 DQ		**Provisions pour charges**	**1 488 778,07**	**1 094 344,72**
	1531	Provision pour médailles du travail	213 783,69	210 183,71
	1551	Provision pour risques fiscaux	318 309,79	172 214,13
	1581	PROV.FIN CHT FRANCE	956 684,59	711 946,88
2051 DR		**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	**4 298 917,19**	**3 979 974,23**
2051 DU		**Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**	**11 941 636,65**	**8 138 047,64**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	164BTP	Emprunts BTP coopératif	6 180 393,77	3 861 913,11
	164CDN	Emprunts Crédit du Nord	99 293,13	247 798,94
	164CIC	Emprunts CIC	515 052,30	1 381 669,80
	164LCL	Emprunts LCL	3 780 521,33	2 638 553,57
	164SGE	Emprunts SOCIETE GENERALE	1 359 263,90	
	512CDN	CREDIT DU NORD	7 112,22	8 112,22
2051 DV		**Emprunts et dettes financières divers**	**0,02**	**0,03**
	1811	Comptes de liaison des Ets	0,02	0,02
	181192	Cpte liaison EXPLOIT. cote d'ivoire - Fr		0,01
2051 DW		**Avances et acomptes reçus sur commandes en cours**	**10 694 794,48**	**10 134 614,13**
	41912	Clts-avces forfaitaires	10 422 825,69	9 804 714,54
	419121	Clts-avces forfaitaires Groupe	271 968,79	329 899,59
2051 DX		**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**	**32 110 291,14**	**37 271 760,02**
	4011	FRS-ACHATS BIENS OU PREST.SERV	15 172 515,02	17 393 111,23
	4012	Fourn. STPD TVA autoliquidée	4 328 941,75	4 598 152,52
	40125	Sous traitants Paiement entrepri	3 087 632,92	2 674 996,42
	4016	FOURNISSEURS RETENUES DE GARAN	73 960,99	97 111,73
	402	FOURNISSEURS GROUPE	5 138 506,13	8 889 274,64
	4022	S/Traitants Paiemt Direct Groupe	460 223,71	608 302,57
	40225	Frs GRP AUTOLIQUIDE	992 044,55	886 483,92
	40802	Frs - FNP - Marketing	93 113,25	121 089,72
	40806	Ass. R.C. - Fact.non parv	196 916,97	95 576,33
	40808	Loyers Fact.non parvenues	422,92	840,00
	4081	Fourn, fact à recevoir	1 696 601,31	1 379 792,60
	4082	Fact à recevoir STPD	869 411,62	527 028,34
2051 DY		**Dettes fiscales et sociales**	**25 867 885,63**	**23 467 788,30**
	4211	Rémunérations dues au personnel		269,36
	4212	Rembourstes securite sociale IJSS	1 370 703,37	1 232 482,25
	4221	Comité Social & economique (CSE)	17 133,89	10 469,36
	4222	BUDGET SOCIALE (culturel / loisirs)	10 395,00	3 108,38
	4271	4271000000 Personnel - Retenue à la source	12 554,62	10 313,75
	4282	Personnel - provision congés payés	22,45	0,28
	4284	Personnel - participation des salariés	1 299 352,81	886 340,95
	4286	Personnel - autres charges à payer	940,98	90,40
	42861	Personnel Fayat Bonus	1 621 933,50	1 471 269,17
	42862	Personnel comm. … payer	416 824,71	344 969,64
	42863	Frais deplacemt personnel, pensions	1 047 548,05	721 019,35
	42866	RTT	119 132,18	76 219,04
	43111	URSSAF BORDEAUX	1 749 585,98	1 542 359,49
	4361	CONGES PAYES COTISATIONS	657 149,24	585 316,40
	43721	Prévoyance Cnro Probtp	139,12	184,87
	4373	Caisse retraite	507 351,23	430 465,14
	43735	RETRAITE UNIFIEE PRO BTP	662 107,55	584 369,09
	43778	Retraite complémentaire - Art. 83	14 461,74	13 446,81
	4386	CHARGES A PAYER	622 559,96	488 359,52
	438601	CAP CS sur comm. … payer	295 969,54	253 947,00

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	43861	Cap formation continue	841 324,87	748 055,46
	43862	CAP CS sur primes	270 285,02	223 374,99
	43863	PROVISIONS CHARGES MODULATION	590 997,23	408 179,96
	43866	CHARGES/RTT	73 840,01	49 542,40
	4421	PRELEVEMENT A LA SOURCE (IMPOT SUR	333,89	90,88
	44211	Retenue à la source (IR etrangers)	113 412,02	111 253,34
	444	État - impôts sur les bénéfices		7 639,10
	44491	IMPOT DIFFERE SUR PASSIF DES SEP	4 592,50	4 618,01
	44492	Impôt bénéfices étrangers	4 712,06	
	4455	Etat TVA à payer	1 793 414,54	1 267 341,71
	445806	Tva coll 8.50% en attente	88 761,53	49 141,77
	445808	TVA EN ATTENTE COLLECTEE 10 %	327,91	
	445809	TVA EN ATTENTE COLLECTEE 19,6	159,98	677,33
	445811	TVA en attente COLLECTEE 20%	3 541,75	8 956,05
	445812	TVA EN ATTENTE COLLECTEE à 20,00%	9 443 490,91	9 833 987,85
	445822	Tva Importation Autoliquidée à régularis		53 722,80
	445823	TVA EN ATTENTE A RECUPERER SOUS TR	1 207 615,69	1 210 337,88
	44587	TVA sur factures à établir	272 504,97	127 419,48
	4486	Etat charges à payer	199 548,21	208 038,25
	448601	CET à payer	141 926,00	142 371,58
	448603	Effort construction à payer	359 011,70	330 610,83
	44865	Etat-charges a payer	32 218,92	27 428,38
2051 DZ		**Dettes sur immobilisations et comptes rattachés**	**1 524 660,75**	**732 779,24**
	4041	FRS - Achats d'immobilisations	1 496 466,08	712 034,73
	4042	Fourn. Immo. GROUPE	28 194,67	20 744,51
2051 EA		**Autres dettes**	**3 789 361,39**	**3 753 437,82**
	4198	AVOIR A ETABLIR	52 561,32	
	4511	Compte Courant Groupe sociétés cons	98 614,84	90 498,71
	45112	Cpte courant Passif - Grpe Stés c	1 952 880,46	1 975 815,31
	451927	C/C FAYAT SA INTEGRATION	623 801,00	424 407,00
	4674	Débiteurs divers d'exploitation	144 271,50	254 145,09
	46752	Autres créditeurs d'exploitation	917 232,27	900 931,71
	4686	Divers - charges à payer		107 640,00
2051 EB		**Produits constatés d'avance**	**176 708 850,72**	**133 430 557,86**
	4871	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	176 708 850,72	133 430 557,86
2051 EC		**TOTAL DETTES**	**262 637 480,78**	**216 928 985,04**
2051 EE		**TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF**	**283 528 271,93**	**236 534 347,99**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Détail des comptes - Compte de résultat

Rubriques		Libellés	30/09/2024	30/09/2023
2052 FF		**Production vendue biens**		**-9 534,16**
		Montant saisi par l'utilisateur	0,00	
2052 FD		**Production vendue biens-France**		**-9 534,16**
	7031	Ventes produits residuels H.GROUPE		44 988,70
	7091	R.R.R SUR CONCASSE (APPORTS		-54 522,86
2052 FI		**Production vendue services**	**202 871 751,05**	**203 010 965,77**
		Montant saisi par l'utilisateur	202 871 751,05	
2052 FG		**Production vendue services-France**		**199 294 789,06**
	70411	Travaux sur marchés publics		193 979 365,01
	70413	Actualisation et révision HG		4 893 312,02
	704131	Actualisation et révision Gpe		515 838,84
	70415	FAE aff. terminées - PCA France		-12 587 989,16
	70421	Participation Location matériel		7 353 792,85
	7044	Travaux STHF HG		34,81
	70441	Travaux STHF GROUPE		225 330,46
	70611	Ventes Prestations France		2 310 339,17
	706112	Refact Sep SSTTHF H. GROUPE		661 989,28
	706113	Ventes Prestations France - I/G		640 522,63
	7087	Bonifications obtenues HG		1 302 253,15
2052 FH		**Production vendue services-Export**		**3 716 176,71**
	7043	Travaux factures main d'oeuvre Intercompany		3 623 379,49
	70432	Travaux CEE		92 797,22
2052 FL		**Chiffres d'affaires nets**	**202 871 751,05**	**203 001 431,61**
2052 FM		**Production stockée**	**34 665 174,69**	**8 679 333,94**
	7133	VARIATION ENCOURS PRODUCTION	34 665 174,69	8 679 333,94
2052 FN		**Production immobilisée**	**1 876 505,77**	**2 996 656,74**
	7211	Tvx faits par ent.p/elle-meme	1 876 505,77	2 996 656,74
2052 FO		**Subventions d'exploitation**	**414 089,24**	**434 998,96**
	7411	Aides & subventions div.	414 089,24	434 998,96
2052 FP		**Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges**	**7 285 186,91**	**5 496 230,78**
	78151	REP PROV RISQUES TECHNIQUES	172 103,00	303 669,06
	781515	Provisions chantier réceptionné	681 567,29	54 807,12
	78153	Reprise provision IFC et Médaille t	961,21	62 100,88
	78154	Reprises prov pour risques & cha	477 249,10	143 653,00
	78155	Provisions Risques Fiscaux	71 723,00	
	78158	REP PROV AUTRES RISQUES EXPLOIT		120 000,00

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	78173	REPRISE DEPRECIATION TRAVAUX EN COU	190 568,67	198 058,02
	781731	Repr/Prov.d,pr.Stk.PiŠces	2 864 399,55	1 742 254,00
	78174	REP PROV DEPR CREANCES	105 531,31	312 887,73
	79101	Rembt Formations (base forfaitaire)	74 720,64	95 790,80
	79111	Transfert de charges exploitatio	916 566,19	971 267,69
	7912	TRANS CH EXPLOIT - CH EXTERNES	521 622,79	107 813,58
	79122	TRANSFERT DE CHARGES EXTERNES HORS GRP	97 227,48	110 239,30
	79124	TRANSF. CHARGES - PRORATAS	1 110 946,68	1 273 689,60
2052 FQ		**Autres produits**	**5 126 012,67**	**4 892 026,71**
	7522	Refacturation Loyers HG (propriétaire)	183 660,33	251 435,03
	758	Produits Divers de gestion courant	312 047,88	352 590,13
	75807	Refacturation des frais de bâtiments	975 600,00	986 257,44
	75811	Autres produits divers gestion c	237 718,48	617 074,01
	758311	Refacturation Locations Mat et Outill. G	3 416 985,98	2 684 670,10
2052 FU		**Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)**	**66 574 698,68**	**60 992 116,71**
	6011	ACHAT FONCIER A STOCKER	1 124 707,44	975 619,27
	60116	Achats Mat. Elect. Inform. Vidéo C	65 465 074,62	60 027 400,58
	6021	MATIERES & FOURNIT.CONSOMMABLE	1 352,51	833,80
	6026	ACHAT EMBALLAGES	1 453,63	2 067,03
	6091	RRRO de matières premières et fourn	-17 889,52	-13 803,97
2052 FV		**Variation de stock (matières premières et approvisionnements)**	**-114 497,55**	**-90 425,96**
	6031	VAR STOCKS MAT PREMIERES & FOURN	-114 497,55	-90 425,96
2052 FW		**Autres achats et charges externes**	**89 903 389,76**	**79 744 911,15**
	6041	Frais de Mandataire Associé	1 889 738,76	1 725 480,87
	6042	FRAIS DE PILOTAGE PRORATA COOR	596 918,48	506 558,61
	60522	Travaux sous traités paiement di	5 841 210,06	8 067 632,52
	6053	Autre sous-traitance	26 473 870,47	19 443 856,99
	6054	AUTRE SOUS TRAITANCE	618 218,91	550 996,80
	60611	Electricité	22 934,71	15 660,16
	60612	Eau	100 535,86	170 694,93
	60613	Achats d'electricite	956 815,83	385 443,94
	606135	Achats d'électricité pour véhicule	38 429,92	5 969,90
	60615	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	3 639 672,68	3 112 715,90
	60616	CARBURANT CHANTIER	8,70	471,52
	6063	Petites fournitures pour travaux	9 210,43	19 862,37
	60631	Fournitures Entretiens & Petits	7 779,22	8 394,85
	60632	Fournitures pour atelier	1 363 906,43	1 209 536,17
	60633	fourniture magasin n/stocke	118 320,71	134 820,68
	60635	FOURNITURES CHANTIER GRP	714 260,90	523 702,05
	60636	Achats pet.mat.& mob.bureau	264 838,14	125 001,50
	60641	Fournitures de bureau & informat	160 620,17	157 728,03
	60642	IMPRIMES	30 793,04	38 174,57
	60643	PHOTOCOPIES - IMPRESSIONS DOSSIERS	131 018,63	116 564,53
	6068	Autres matières et fournitures		-700,00
	6081	TRANSPORT / ACHATS-ACCESS	193 177,87	135 160,50

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

6112	AUT FACONS SERVICES EXTERIEURS	9 317,00	
611211	Fournitures informatiques	487 686,32	191 763,55
6113	Assistance GIE FIT/FCAI	1 367 594,24	1 385 789,45
6114	Prestations de contrôle de conformité	504 683,03	363 285,31
61323	Locat.terrains&construc.	1 790 288,87	1 744 931,56
61324	Droit Redevance occupation des sol	36,30	5 463,39
6134	LOCATIONS LT MATERIEL DE BUREAU	2 326,31	3 703,23
6135	Locations financières	2 144 310,34	2 225 988,04
61351	Locations ponctuelles	2 372 737,52	1 634 662,11
613515	LOC. MAT EXPLOITATION HILTI	294 486,98	
61352	Locations mobilieres	2 114 857,18	2 088 014,23
61353	Locations de voitures chantiers	2 908 438,76	210 926,65
613535	Loc. PL avec chauffeur	233 198,94	673 556,82
61354	Locat° matériels de production	47 446,10	3 848,77
61356	Location de matériel de bureau	259,88	180 222,99
61366	NPU Loc. mat outill Longue Durée		41 432,95
61367	NPU Loc mat transport longue durée	-7 377,20	1 022 449,66
61381	Redevances sur décharges	615,74	
6141	CHARGES LOCATIVES	65 709,45	66 942,51
61412	Frais de gardiennage	135 782,31	107 813,30
61413	Charges Locatives - Taxes foncières - bu	259 669,32	219 194,47
6152	Entretiens Biens Immo - Mise en sé	1 887 827,65	3 025 720,58
61551	ENTRETIENT/REP MATERIEL GRP	325 602,22	263 805,33
61552	Entretien Biens Mobiliers	1 346 686,26	1 023 249,06
61553	Maintenance	10 566,25	26 428,47
61554	ENTRETIEN DIVERS	3 650,00	5 005,00
6156	MAINTENANCE	300 328,25	466 352,82
6158	Droits de décharge	392 061,79	303 799,87
61581	Droits de destruction	43 908,39	34 552,55
61611	Assurance Multirisques	26 557,07	24 916,02
61612	Assurance Automobile	395 280,31	352 186,41
61615	Assurance RC travaux	697 238,75	471 320,24
61622	Assurance bris de machine	28 196,82	21 282,61
61631	Autres Assurances Diverses	470,12	333,31
6171	Etudes et recherches		640,00
6181	DOCUMENTAT. GENERALE	12 883,13	14 443,53
61812	Document.financ.&comptable	15 488,65	1 115,97
6184	Abonnements divers.	252 760,78	129 220,54
6185	Colloques et séminaires	48 652,85	149 769,73
62111	Personnel de remplacement intéri	12 348 539,79	12 468 151,27
62141	CONVENTION PERSONNEL	1 283 393,19	857 376,24
6223	Commissions aux intermed.		6 191,66
62231	Frais de prospection	187,00	
622332	Frais de Holding - FAYAT	1 526 633,74	1 220 434,22
62235	Frais DGA / DD / DR	183 000,00	343 000,04
62236	Frais de DG	4 956 150,28	4 422 519,63
62238	Frais de CSP (Centre de Services Partagé	495 634,55	497 811,00
62261	Honoraires comptables	477 547,62	434 302,59
62262	HONORAIRES	200 350,87	245 028,88
62271	Frais d'actes, contentieux et	15 967,22	12 870,89

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	62272	Frais recouvr/pénal.factu	1 173,91	40 033,47
	6228	FRAIS DIVERS DE GESTION	96 318,95	198 543,21
	6231	Annonces et insertions	55 575,63	43 930,61
	6233	Foires et expositions	52 581,67	20 780,00
	6234	cadeaux a la clientele	215 450,24	217 967,60
	62345	Dépenses de sponsoring	184 128,91	128 020,00
	62361	Dépliants	50,29	6,40
	6238	Divers, dons pourboires	55 439,10	26 548,47
	6241	Transport Routier	141 085,13	141 564,12
	6243	TR.ENTRE ETAB & CHT	392 118,86	275 985,72
	6251	Voyages et déplacements	1 057 555,77	964 778,56
	6255	Frais de Déménagement	9 248,00	1 603,00
	6256	Missions	342 120,43	377 015,07
	6257	Missions. Réceptions	1 216 651,97	969 305,15
	6258	Indemnites kilometriques	4 071,03	1 475,39
	6261	TELEPHONE	434 136,10	480 079,66
	6263	Coursiers	83 145,75	92 491,15
	6277	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	231 552,11	180 123,22
	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	6 980,00	10 580,00
	6282	FRAIS DIVERS DE CHANTIERS	23 799,99	4 251,99
	6283	FRAIS DE GERANCE	8 553,00	6 592,00
	6284	Frais de recrutement personnel	65 346,73	70 994,16
	6287	FRAIS DIVERS	46 395,33	46 697,36
2052 FX		**Impôts, taxes et versements assimilés**	**3 629 382,40**	**3 269 545,46**
	6331	Versement transpts Urssaf	1 010 394,57	913 576,70
	6333	Particip employeur formation profes	489 043,14	446 333,12
	6334	Particip employeur effort construct	210 612,87	192 407,82
	6335	Taxe apprent (verst liberat)	373 209,08	309 967,24
	63511	TAXE PROFESSIONNELLE - CET - CVAE	440 236,42	491 454,89
	63512	TAXE FONCIERE - TAXE BUREAUX	225 517,00	263 165,91
	63513	Autres Impôts & taxes	758,76	742,76
	63516	Cotisation sur la Valeur Ajoutée	49 080,24	47 675,02
	6354	DROITS ENREGISTREMT ET TIMBRE	135 446,33	
	63542	Droits de timbre (fiscaux, ecologiques .	3 979,11	1 457,16
	63543	Taxe s/véhicules - Vignettes	23 043,25	45 323,78
	63545	CARTES GRISES	33 286,95	24 589,58
	6358	Autres droits	350,35	-70,12
	63582	VIGNETTES , CARTES GRISES	3 279,00	17 787,11
	63584	DROITS DE VOIRIE	18 919,30	1 238,03
	6371	CS3 / ORGANIC	379 090,54	331 044,00
	6378	Taxes diverses	60 360,84	8 497,67
	63781	Taxe s/contrib. prevoy.	163 875,65	171 496,79
	63782	"CCCA BTP FORMATION INITIALE"	8 899,00	2 858,00
2052 FY		**Salaires et traitements**	**56 235 522,39**	**51 297 097,41**
	64111	SALAIRES	22 427 346,31	19 967 900,91
	64112	APPOINTEMENTS	23 022 990,36	21 721 111,81
	64113	Gratification conventionnelle de stage	342 000,00	343 051,00
	6412	Congés payés	71 877,24	966,61

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	64131	Interessement	147 126,54	36 808,97
	64132	Provision 13ème mois	143 464,33	73 407,17
	64133	INTERESSEMENT	179 402,16	26 665,81
	64136	PROVISIONS MODULATION	42 913,14	76 219,04
	64141	Indemnites de licenciement	1 495 948,00	1 262 244,30
	64142	Chômage partiel		5 392,38
	64143	INTERESSEMENT SALARIES	359 950,48	476 948,65
	64144	Indemnit,s non soumises	348 596,30	313 294,00
	64145	"MEDAILLE DU TRAVAIL"	19 619,14	
	64148	Indemnités de stages	115 442,98	78 030,98
	6417	AVANTAGES EN NATURE	-569 307,71	-447 463,63
	6421	COTIS. CAISSE DES CONGES PAYES	7 825 741,55	7 064 456,47
	64212	Cotisations caisse intempéries	236 308,75	281 521,60
	6431	Indemnite intemperie	26 102,82	16 541,34
2052 FZ		**Charges sociales**	**19 235 392,07**	**16 791 288,64**
	6451	COTISATION URSSAF	12 282 965,35	10 767 241,20
	6452	Cotisations aux mutuelles	1 058 578,02	949 055,60
	64532	Cotisations retraite	1 795 048,41	1 673 746,61
	645321	"AGF PREVOYANCE"	356 098,35	336 008,15
	64533	C.B.T.P. (ETAM) - ARRCO	487 704,71	433 984,26
	645331	PROBTP CNRO	26 724,80	24 697,40
	64534	C.N.R.O	1 327 370,69	1 165 727,85
	64537	La Mondiale-retraite capital.	30 916,20	43 508,20
	6455	Charges sociales et fiscales s/cp	46 910,03	-15 312,16
	645531	Charges s/prov. PFA CNRO	66 206,65	-36 558,07
	645532	Charges s/prov. gratif. MENSUELS	93 269,41	-6 155,04
	645533	Charges s/prov. 13E Mois	116 610,62	-2 263,87
	64556	Charges s/Prov. Compte Epargne Temps (CE	24 297,61	49 542,40
	64581	CHARGES SOCIALES / CONGES DUS		1 524,00
	6471	Prestations directes - Abondement	-15,00	
	6472	Versements aux CE	85 666,53	79 590,69
	64741	Restaurant d'entreprise	270 440,37	328 141,75
	64742	oeuvres sociales	15 229,71	11 230,77
	64751	Médecine travail, pharmacie	197 603,94	160 265,92
	64752	MEDECINE TRAVAIL APPOINTES	207 134,25	229 884,06
	64753	Frais de pharmacie	1 355,30	3 993,59
	6482	PROVISION 13Šme MOIS CHARGES	147 803,87	133 157,57
	6485	CRECHE PERSONNEL	718 666,13	584 664,47
	6488	Provisions charges sociales grat	20 726,41	18 276,11
	64881	Provisions charges sociales	150,00	400,00
	64891	Prov. charges.soc div.r,mun.	19 223,17	2 489,00
	64893	Rembt Indemnites PROBTP	-161 293,46	-145 551,82
2052 GA		**Dotations aux amortissements**	**3 598 957,15**	**2 761 015,30**
	68111	Dot amort droits brevets. autre	8 053,33	6 724,16
	68112	Dotation amortissement immobilisati	3 590 903,82	2 754 291,14
2052 GC		**Sur actif circulant : dotations aux provisions**	**3 403 220,36**	**3 129 797,38**
	68173	DOTATION PROV.STOCK ET EN COURS	217 203,80	190 568,67

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	681731	Dot. Prov. D,pr. Stock PR	3 030 710,17	2 864 399,55
	68174	Dot Provision Créances	155 306,39	74 829,16
2052 GD		**Pour risques et charges : dotations aux provisions**	**1 529 326,85**	**1 079 949,65**
	68151	RISQUES TECHNIQUES	67 402,00	88 361,43
	681515	Provisions chantier réceptionné	926 305,00	739 152,00
	68153	Dotation Provision IFC et Médaille travail	4 561,19	961,21
	68154	Dot aux autres prov pour risque	313 240,00	241 919,71
	68155	Provisions Risques Fiscaux	217 818,66	9 555,30
2052 GE		**Autres charges**	**767 381,14**	**386 157,25**
	6516	Droits d'auteur et de reproduction	4 957,18	20 950,15
	6544	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		8 279,78
	658	Autres charges d'exploitation	188 763,05	96 500,51
	6581	CHARGES DE GESTION COURANTE		0,74
	65811	Autres charges diverses de gest	537 820,77	242 995,03
	65822	Frais Sinistres Travaux	36 181,38	15 355,67
	65823	Penalites de retard	-341,24	2 075,37
2052 GG		**RÉSULTAT D'EXPLOITATION**	**7 475 947,08**	**6 139 225,75**
2052 GH		**Bénéfice attribué ou perte transférée**	**452 575,33**	**458 855,26**
	7551	QUOTE PART PERTE SEP	452 679,85	463 439,48
	75511	Quote part bénéf sur opérat en c	-104,52	-4 584,22
2052 GI		**Perte supportée ou bénéfice transféré**	**164 227,23**	**608 763,99**
	6551	Quote part	156 111,10	606 063,96
	65552	Quote part GIE	8 116,13	2 700,03
2052 GJ		**Produits financiers de participations**	**107 578,62**	**2 101 200,00**
	7611	Dividendes		2 098 200,00
	7617	Revenus des créances rattachées	107 578,62	3 000,00
2052 GL		**Autres intérêts et produits assimilés**	**1 020 631,41**	**491 289,05**
	7631	Revenues creances(Int.morat)	101 702,68	44 553,62
	76341	Pdts s/avances treso. GROUPE	231 778,56	91 290,49
	7651	Escomptes obtenus (manuel)	6 924,76	4 205,89
	7681	Autres produits financiers diver	680 225,41	351 239,05
2052 GN		**Différences positives de change**	**4 188,80**	**274,35**
	7661	Gains de change	4 188,80	274,35
2052 GR		**Intérêts et charges assimilées**	**396 733,46**	**191 437,78**
	6611	INTERETS DES EMPRUNTS	325 502,49	49 352,30
	6615	INTERETS FRAIS DECOUV BANCAIRES	2 102,35	80 164,50
	66162	Int bancaires sur crédits moy/lo	259,78	1 744,58
	66167	COMMISSIONS SUR CAUTIONS	68 868,84	60 176,40
2052 GS		**Différences négatives de change**	**5 554,09**	**742,98**
	6661	6661000000 Pertes de change	5 554,09	742,98

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

2052 GU		**Total des charges financières**	**402 287,55**	**192 180,76**
2052 GV		**RÉSULTAT FINANCIER**	**730 111,28**	**2 400 582,64**
2052 GW		**RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS**	**8 494 406,46**	**8 389 899,66**
2053 HB		**Produits exceptionnels sur opérations en capital**	**61 061,69**	**273 466,37**
	7752	Produits cession Immobilisations corporelles	61 061,69	207 114,48
	7756	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 210,28
	7788	AUTRES PROD. EXCEPT.		61 141,61
2053 HC		**Reprises sur provisions et transferts de charges**	**1 095 181,09**	**724 848,51**
	78725	Reprise amorts dérogatoires	110 493,56	84 604,84
	78755	Reprise pertes à terminaison	984 687,53	640 243,67
2053 HE		**Charges exceptionnelles sur opérations de gestion**	**22 368,76**	**172 593,89**
	67111	Pénalités et dédits versés		112 922,04
	67121	Pénalités amendes fiscales pénal	-19 798,60	57 198,14
	67182	Autres operations exceptionnelles	40 120,00	
	671822	Autres pénalités _ amendes	2 047,36	2 473,71
2053 HF		**Charges exceptionnelles sur opérations en capital**	**44 871,34**	**107 770,84**
	6752	VNC des terrains, constructions	17 321,33	105 270,84
	6756	VNC IMMO FIN		2 500,00
	6788	Charges Exceptionnelles Diverses	27 550,01	
2053 HG		**Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions**	**3 135 962,26**	**3 007 392,87**
	68725	Dot amortissement dérogatoire	283 055,02	246 705,34
	68755	Dotation Pertes à Terminaison	1 177 907,24	984 687,53
	68761	Dotation Provision Titres Filiales	1 675 000,00	1 776 000,00
2053 HI		**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**	**-2 046 959,58**	**-2 289 442,72**
2053 HJ		**Participation des salariés aux résultats de l'entreprise**	**1 438 928,91**	**981 551,43**
	6911	Participation des salariés	1 438 928,91	981 551,43
2053 HK		**Impôts sur les bénéfices**	**2 214 594,08**	**1 433 057,40**
	6951	Impots/Bénéfices	2 042 129,00	1 407 316,01
	69528	Crédits d'impôts	-31 962,00	-12 300,00
	6953	6953000000 Contribution addit. a l'impot sur benefit	42 211,00	21 261,99
	6954	Impôt dû à l'étranger	14 347,59	18 270,97
	6955	Impôt sociétés SEP	-25,51	-1 491,57
	69815	IS CONTROLE FISCAL CHARGE	147 894,00	
2053 HN		**BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)**	**2 793 923,89**	**3 685 848,11**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

LIASSE FISCALE

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0024 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 91170 VIRY CHATILLON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 7 1 2 0 1 5 4 6 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2024

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 128 094	AG	1 115 384	12 710
		Fonds commercial (1)	AH	733 448	AI	733 448	0
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	385 464	AO		385 464
		Constructions	AP	23 943 967	AQ	15 586 692	8 357 275
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 927 288	AS	5 709 968	1 217 320
		Autres immobilisations corporelles	AT	22 859 142	AU	15 144 398	7 714 744
		Immobilisations en cours	AV	349 402	AW		349 402
		Avances et acomptes	AX	35 033	AY		35 033
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	27 830 083	CV	6 375 053	21 455 030
		Créances rattachées à des participations	BB	1 770 000	BC		1 770 000
		Autres titres immobilisés	BD	23 384	BE		23 384
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	211 278	BI	4 853	206 425
		TOTAL (II)	BJ	86 196 582	BK	44 669 795	41 526 787
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 195 262	BM	217 204	978 059
		En cours de production de biens	BN	145 384 756	BO	3 039 828	142 344 928
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	353 500	BW		353 500
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	64 994 882	BY	438 345	64 556 538
		Autres créances (3)	BZ	13 195 011	CA	407 000	12 788 011
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	18 463 687	CG		18 463 687
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	293 303	CI		293 303
		TOTAL (III)	CJ	243 880 401	CK	4 102 377	239 778 024
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	2 223 461			2 223 461
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	332 300 444	1A	48 772 172	283 528 272

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SATELEC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 500 000)	DA	4 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 103 444
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	450 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 809 570
	Report à nouveau	DH	5 343 081
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 109 514
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	591 855
	TOTAL (I)	DL	16 907 464
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 807 105
	Provisions pour charges	DQ	1 169 440
	TOTAL (III)	DR	3 976 544
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 941 637
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 369 265
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 328 947
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 720 952
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 524 661
	Autres dettes	EA	1 837 205
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	176 708 851
	TOTAL (IV)	EC	258 431 517
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	4 212 747
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	283 528 272

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	240 385 249
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 112

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF	0			0
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	202 017 689	605 310		202 622 999
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	202 017 689	605 310		202 622 999
	Production stockée*	FM				34 769 078
	Production immobilisée*	FN				1 876 506
	Subventions d'exploitation	FO				414 089
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				6 993 107
	Autres produits (1) (11)	FQ				5 017 098
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				251 692 877
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				66 566 423
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				-114 498
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				89 612 063
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				3 469 101
	Salaires et traitements*	FY				56 180 820
	Charges sociales (10)	FZ				19 230 803
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)	GA				3 598 957
	Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				3 403 220
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				1 310 480
	Autres charges (12)	GE				659 509
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				243 916 878
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				7 775 998
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				452 575
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				164 227
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				107 579
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				1 020 631
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				1 128 210
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				396 733
	Différences négatives de change	GS				174
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				396 907
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				731 303
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				8 795 649

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SATELEC — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	61 062
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 095 181
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 156 243
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 369
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 871
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 135 962
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 203 202
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 046 960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	1 438 929
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	2 200 246
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	254 429 905
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	251 320 390
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 109 514

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	183 660
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	203 133
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	80 891
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 019 583
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	4 413
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	53 270
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 429 965
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 957

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SORTIES D'ACTIFS	17 321	61 062
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	283 055	110 494
PERTES A TERMINAISON	1 177 907	984 688
DEDITS AMENDES & PENALITES	-17 751	
DEPRECIATIONS DE TITRES	1 675 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATIONS CLIENTS FOURNISSEURS SEP	60 767	199 073
REGULARISATIONS SOCIALES & FISCALES	20 124	4 060

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SATELEC

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
TVA CONTROLE FISCAL	40 120	
DIVERS	27 550	

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SATELEC — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 850 632	KE		KF	10 910
CORPORELLES	Terrains		KG	385 464	KH		KI	0
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	13 014 799	KK		KL	3 503 359
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	986 707	KN		KO	0
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP	5 143 581	KQ		KR	1 300 790
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	6 293 061	KT		KU	651 494
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3 267 300	KW		KX	531 733
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	12 976 371	KZ		LA	3 670 323
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 830 513	LC		LD	542 960
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	3 283 965	LI		LJ	2 231 956
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	303 944
		TOTAL III	LN	48 181 762	LO		LP	12 736 559
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	28 220 083	8V		8W	4 172 860
	Autres titres immobilisés		1P	23 186	1R		1S	214
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	237 585	1U		1V	34 014
		TOTAL IV	LQ	28 480 853	LR		LS	4 207 087
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	78 513 247	ØH		ØJ	16 954 556

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 861 542	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	385 464	LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ	0	MA		MB	16 518 159	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	5 270	ME	981 437	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	0	MG		MH	6 444 371	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	0	MJ	17 267	MK	6 927 288	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU	0	MM	74 471	MN	3 724 563	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	0	MP	875 716	MQ	15 770 978	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	0	MS	9 871	MT	3 363 602	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	5 166 519	MZ		NA	349 402	NB	
	Avances et acomptes		NC	268 911	ND		NE	35 033	NF	
		TOTAL III	IY	5 435 430	NG	982 595	NH	54 500 296	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	2 792 860	ØY	29 600 083	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	15	2C	23 384	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	60 321	2F	211 278	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	2 853 196	NK	29 834 745	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	5 435 430	ØK	3 835 791	ØL	86 196 582	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(5 bis)

TABLEAU DES ECARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2024
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SATELEC

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP **N° 2055 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SATELEC

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 107 331	PF	8 053	PG		PH	1 115 384
TOTAL I		RK	1 107 331	RM	8 053	RN		RO	1 115 384
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	9 847 183	PN	308 268	PO		PQ	10 155 451
	Sur sol d'autrui	PR	699 592	PS	66 266	PT	2 516	PU	763 341
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	4 536 663	PW	131 237	PX		PY	4 667 900
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 138 932	QA	588 295	QB	17 260	QC	5 709 968
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	2 348 276	QE	422 085	QF	73 790	QG	2 696 571
	Matériel de transport	QH	8 895 016	QI	1 781 606	QJ	861 962	QK	9 814 660
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 349 765	QM	293 148	QN	9 745	QO	2 633 168
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	33 815 428	QV	3 590 904	QW	965 274	QX	36 441 058
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	34 922 758	ØP	3 598 957	ØQ	965 274	ØR	37 556 442

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	82 269	T5		T6		T7	57 539	T8		T9	24 731
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9	154 938	V1		V2		V3	23 083	V4		V5	131 855
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	45 848	V8		V9		W1	29 872	W2		W3	15 976
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3	283 055	X4		X5		X6	110 494	X7		X8	172 561
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ	283 055	NR		NS		NT	110 494	NU		NV	172 561
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	283 055	**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY	110 494	**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ	172 561				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SATELEC

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	419 294	TM	283 055	TN	110 494	TO	591 855
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	419 294	TS	283 055	TT	110 494	TU	591 855
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	1 164 868	4B	67 402	4C	172 103	4D	1 060 167
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	209 223	4Y	3 533	4Z		5A	212 755
	Provisions pour impôts (1)	5B	71 723	5C	0	5D	71 723	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 429 673	5W	2 417 452	5X	2 143 504	5Y	2 703 622
	TOTAL II	5Z	3 875 487	TV	2 488 387	TW	2 387 330	TX	3 976 544
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A	733 448	6B	0	6C		6D	733 448
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	4 700 053	9V	1 675 000	9W		9X	6 375 053
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6	4 853	Ø7	0	Ø8		Ø9	4 853
	Sur stocks et en cours	6N	3 064 086	6P	3 247 914	6R	3 054 968	6S	3 257 032
	Sur comptes clients	6T	388 570	6U	155 306	6V	105 531	6W	438 345
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	407 000	6Y	0	6Z		7A	407 000
	TOTAL III	7B	9 298 009	TY	5 078 220	TZ	3 160 500	UA	11 215 730
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	13 592 790	UB	7 849 662	UC	5 658 323	UD	15 784 130
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE	4 713 700	UF	4 563 142		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ	3 135 962	UK	1 095 181		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

SATELEC

Provisions pour impôts

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
REDRESSEMENT IS	71 723		71 723	0

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SATELEC

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
RISQUES SOCIAUX	733 039	313 240	477 249	569 030
PERTES A TERMINAISON	984 687	1 177 907	984 688	1 177 907
CHANTIERS RECEPTIONNES	711 947	926 305	681 567	956 685
AUTRES				

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

SATELEC

Autres immobilisations financières

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PRET ORGANISMES COLLECTEURS	4 852			4 852

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

SATELEC

Autres provisions pour dépréciation

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
COMPTES COURANT FILIALES	407 000			407 000

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

8

ETAT DES ECHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	1 770 000	UM	1 620 000	UN	150 000
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	211 278	UV	29 661	UW	181 616
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	368 685		368 685		
	Autres créances clients	UX	64 626 198		64 626 198		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	45 108		45 108		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	83 480		83 480		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	0		0		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 128 789		3 128 789		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	73 545		73 545		
	Groupe et associés (2)	VC	9 753 815		9 753 815		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 382 014		1 382 014		
	Charges constatées d'avance	VS	293 303		293 303		
	TOTAUX	VT	81 736 214	VU	81 404 598	VV	331 616
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 112	7 112		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	11 934 524	4 310 082	6 486 447	1 137 995
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 328 947	30 328 947		
Personnel et comptes rattachés		8C	5 916 519	5 916 519		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 283 294	6 283 294		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 593	4 593		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 678 384	12 678 384		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	838 162	838 162		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 524 661	1 524 661		
Groupe et associés (2)		VI	723 140	723 140		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 061 504	1 061 504		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	176 708 851	176 708 851		
TOTAUX		VY	248 009 691	VZ 240 385 249	6 486 447	1 137 995

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ — 7 448 595

RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK — 3 644 006

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2024**

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30/09/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	3 109 514
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	0
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	440 052
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF	417 009	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	23 043		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	2 912 806	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	2 933 127
	Amendes et pénalités	WJ	20 321	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	2 200 298
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	8 116	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	8 116
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	1 675 000
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	117 662
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	10 483 769

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	4 980
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	2 291 909
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5						
	Zone franche urbaine –TE (44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			
	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
	Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	18 365
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	2 315 254

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	8 168 515		
	déficit **(II moins I)**			XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	8 168 515	XO	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SATELEC

30/09/2024

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Taxe sur les bureaux IDF	45 922
Quote-part comptable de GIE, sociétés de personnes et SEP	18 470
Dons faits aux organismes d'intérêt général - Mécénat	53 270

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SATELEC

30/09/2024

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Quote-part comptable de GIE, sociétés de personnes et SEP	18 365

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2024

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE [redacted]

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SATELEC

N° SIRET : 97120154600043

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
0008 RUE Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01/10/2023 au : 30/09/2024 Néant ☐*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	3 109 514
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	7 374 255
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	0
	TOTAL I	E 3	10 483 769
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	2 315 254
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %		E Y	
• imposées au taux de 15 %		E 6	
• imposées au taux de 0 %		E Z	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F 1	2 315 254

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	8 168 515	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	8 168 515	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SATELEC — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
Provision pour impôts non déductibles	8X	0	8Y	71 723
Provision pour pertes sur contrat (pertes à terminaison)	8Z	1 177 907	9A	984 688
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation des salariés	9K	1 438 929	9L	981 551
Contribution sociale de solidarité (Organic)	9M	295 970	9N	253 947
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	2 912 806 ▼ ligne WI	YO	2 291 909 ▼ ligne WU

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2024

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE [redacted]

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SATELEC

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises [redacted]

Exercice du : 01/10/2023 au : 30/09/2024 Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	-1 675 000
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	0

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N		0	0	(2) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SATELEC — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 657 233
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 304 057
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	6 961 290

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	2 000 000
Autres répartitions	ZF	-381 791
Report à nouveau	ZG	5 343 081
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	6 961 290

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit–bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail	J7		)	YQ	
— Engagements de crédit–bail immobilier					YR	
— Effets portés à l'escompte et non échus					YS	

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous–traitance				YT	37 643 480	
— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	4 986 152	)	XQ	12 309 170
— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	13 585 376	
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 941 871	
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV		
— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	18 132 166
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	89 612 063	

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	440 236	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	3 028 864
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 469 101	

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY	50 971 922
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	29 934 233

DIVERS

— Montant brut des salaires *	ØB	44 641 925		
— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4,33 %		
— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH			

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	8 168 515	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	-1 675 000
			Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	31 962
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ 59575058900052

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2024

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS SATELEC

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : [redacted]

SIRET Société intégrée : 97120154600043 Exercice du : 01/10/2023 au : 30/09/2024

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	8 168 515	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	8 168 515	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	8 168 515	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	1 675 000
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5	1 675 000	A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE	1 675 000	A8		EF		EG	1 675 000
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS **N° 2058 ES 2024**

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS SATELEC

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 97120154600043 — 8 RUE Courtois, 93500 PANTIN

Exercice du : 01/10/2023 au : 30/09/2024

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL / DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

N° 2058 FC 2024

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SATELEC

N° SIRET : 97120154600043

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises [redacted]

Exercice du : 01/10/2023 au : 30/09/2024

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		**19 %** (1)	**15 %**	**0 %**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	-1 675 000
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	-1 675 000

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	8 168 515
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	8 168 515

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Installations, agacements,	74 471		73 790		681
	2	M. E.G. O	17 267		17 260		7
	3	Constructions sur sol d'aut	5 270		2 516		2 754
	4	Matériel de transport	846 176		832 421		13 755
	5	Matériel informatique	9 871		9 745		126
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1		-681	-681				
	2		-7	-7				
	3		-2 754	-2 754				
	4	61 062	47 307	47 307				
	5		-126	-126				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				1 675 000		
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		43 739			-1 675 000	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SATELEC Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③–④–⑤ ⑥
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SATELEC — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2023 et clos le : 30/09/2024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	1 192
Dont apprentis	YF	101
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	202 622 999
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	2 124 740
TOTAL 1	OX	204 747 739

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 779 380
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	1 660 170
Subventions d'exploitation reçues	OF	414 089
Variation positive des stocks	OD	34 883 575
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	230 504
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	41 967 718

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	109 587 725
Variation négative des stocks	OQ	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	32 562 044
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	6 855 024
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	121 938
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	1 866 166
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	150 992 897

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	95 722 560

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	95 722 560

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
	GZ	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2024**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2024 N° SIRET 9 7 1 2 0 1 5 4 6 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SATELEC

ADRESSE (voie) 0024 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 91170 VILLE VIRY CHATILLON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	21 060
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	64

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FAYAT

N° SIREN (si société établie en France) 595750589 % de détention 99,96 Nb de parts ou actions 21 060

Adresse : N° 137 Voie RUE DU PALAIS GALLIEN

Code Postal 33000 Commune BORDEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2024**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2024 **N° SIRET** 9 7 1 2 0 1 5 4 6 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SATELEC

ADRESSE (voie) 0024 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 91170 VILLE VIRY CHATILLON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	4

Forme juridique	SAS	Dénomination	CENERGIA		
N° SIREN (si société établie en France)	490432515			% de détention	100,00
Adresse : N°	1	Voie	RUE B CREUZE		
Code Postal	33160	Commune	SAINT MEDARD EN JALLES	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ERS		
N° SIREN (si société établie en France)	382473957			% de détention	100,00
Adresse : N°	1	Voie	BOULEVARD DU TRIEUX		
Code Postal	35740	Commune	PACE	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	EVESA		
N° SIREN (si société établie en France)	531799161			% de détention	26,00
Adresse : N°	7	Voie	RUE ANTOINE BOURDELLE		
Code Postal	75015	Commune	PARIS	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GABRIELLE		
N° SIREN (si société établie en France)	300286341			% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	ROUTE DE TOULOUSE		
Code Postal	31480	Commune	CADOURS	Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/10/2023	et clos le	30/09/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SATELEC	24 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 91170 VIRY CHATILLON
SIRET 9 7 1 2 0 1 5 4 6 0 0 0 4 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/10/2003

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS FAYAT
0137 RUE DU PALAIS GALLIEN
33000 BORDEAUX

SIRET 5 9 5 7 5 0 5 8 9 0 0 0 5 2

B ACTIVITE

Activités exercées : | Si vous avez changé d'activité, cochez la case :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal : 8 168 515
Bénéfice imposable à 15 % :
Déficit :
Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 % :
PV à long terme imposables à 19% :
Autres PV imposables à 19% :
PV à long teme imposables à 0% :
PV exonérées art. 238*quindecies* :

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* :
Jeunes entreprises innovantes :
Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A :
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies* :
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* :
Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* :
Autres dispositifs :
Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* :
Sociétés d'investissements immobiliers cotées :
Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* :
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) :
Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :
Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* :
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* :

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W :

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% :

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % :

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : DEAL

Nom et coordonnées ECF : Viseur conventionné : Visa : CGA :

– du prestataire :
– du comptable :
– du conseil :
– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*
– N° d'agrément :

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

SATELEC

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a	2 000 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	609
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	1 999 391
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	2 000 000

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise **SATELEC**
0024 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

91170 VIRY CHATILLON
971201546

30/09/2024

Produits à recevoir	Montant
Factures a etablir	1 687 592
Rrr et avoirs a obtenir	4 524
Organisme sociaux IJSS - CPAM	6 301
Autres Org. Sociaux Pdts à recevoir	57 987

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise **SATELEC** [redacted] **30/09/2024**

[redacted]
971201546

Charges à payer	Montant
FACTURES NON PARVENUES	2 858 219
DETTES & PROVISIONS SOCIALES	7 142 722
DETTES & PROVISIONS FISCALES	724 750

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **SATELEC** **30/09/2024**
0024 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

91170 VIRY CHATILLON
971201546

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatees d'avance	01/10/2024	30/09/2025	58 264		
Charges const d'av Ass diverse	01/10/2024	30/09/2025	5 564		
Charges const d'av Loyers	01/10/2024	30/09/2025	193 189		
Charges const d'av locat.diver	01/10/2024	30/09/2025	36 286		

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise **SATELEC** **30/09/2024**
0024 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

91170 VIRY CHATILLON
971201546

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constates d'avance	01/10/2024	30/09/2025	176 708 851		

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2069-M-FC-SD
(2024)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT

(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069–RCI–SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/10/2023 **au** 30/09/2024 **ou année** [1]

Dénomination de l'entreprise	SAS SATELEC
Adresse	24 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 91170 VIRY CHATILLON
N° Siren	971201546

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIANT DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) X

Dénomination de la société mère	FAYAT
Adresse	137 RUE DU PALAIS GALLIEN 33000 BORDEAUX
N° Siren	595750589

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	202 622 999	Plafond de déductibilité *(20 000€ ou ligne 1 x 5 ‰)* [2]	2	1 013 115

I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À REDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes [3]	3	53 270	
• *Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen* [4]	3b		
• *Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris*	3c		
• *Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME* [5]	3d		
• *Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)*	4	53 270	
• *Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3–ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)*	5		0

Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses déductibles au titre de l'article 238 bis AB du CGI *[(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]*	7	0

II – APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé *(ligne 4 +ligne 7)*	8	53 270
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte *(ligne 2 – ligne 8)*	9	959 845

1 Pour les entreprises individuelles.

2 Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5‰ du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

3 Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'adminitration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou in–directement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069–RCI–SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069–RCI–SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

4 Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France. Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572–SD.

5 Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

SATELEC

III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédent de versement constaté au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatées au cours des exercices précédents imputables [6] 1	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents [7] 2		Excédents imputés [8] 3		Excédents restant à imputer [9] (colonne 1 - colonne 3) 4
N–5		A		10		
N–4		B (A–10)		11		
N–3		C (B–11)		12		
N–2		D (C–12)		13		
N–1		E (D–13)		14		
				15	Total	

IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA REDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de prise en compte des versements (reporter ligne 4)	**16**	53 270
• **Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros**	**17**	53 270
• **Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros**	**18**	0
• **Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60% sans application du seuil de 2 millions d'euros[10]**	**19**	0
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	**20**	
• **Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % [11]**	**21**	
• **Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %**	**22**	
Réduction d'impôt de l'exercice[12] [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40%	**23**	31 962

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042–C–PRO.
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572–SD.

V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)[13]

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	Total	

VI – UTILISATION DE LA REDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIETES)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat *(Report du montant porté ligne 23)*	25	
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt *(montant case 24 – montant case 25 si case 24 > case 25)*	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt *(montant case 25 – montant case 24 si case 25 > case 24)*	27	

6 Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.
7 Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.
Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.
8 Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.
9 Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.
10 Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.
11 Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.
12 Montant à reporter sur la déclaration n° 2069–RCI–SD.
13 Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci–avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dés lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SATELEC
971201546

30/09/2024

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère) SAS SATELEC 24 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 91170 VIRY CHATILLON FR 971201546	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
MEC	31 962

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	31 962
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Annexe 2

Comptes de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2024

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

SATELEC CENERGI

22 RUE PIERRE BROSSOLETTE ZAC LES MASCAREIGNES 97420 LE PORT

Comptes au 30/09/2024

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

SOMMAIRE

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Comptes annuels..... 3
Bilan - Actif..... 4
Bilan - Passif..... 5
Compte de résultat..... 6
Compte de résultat (suite)..... 7
Annexe..... 8
Règles et méthodes comptables..... 9
Faits marquants..... 13
Immobilisations..... 14
Amortissements..... 15
Provisions et dépréciations..... 16
Créances et dettes..... 17
Charges à payer et Produits..... 18
Charges et produits constaté..... 19
Composition capital social..... 20
Variation des capitaux propres..... 21
Prov risques et charges..... 22
Engagements hors bilan..... 23
Compte de résultat sur 5 ans..... 24
Détail des comptes..... 25
Détail des comptes du bilan ac..... 26
Détail des comptes du bilan..... 28
Détail des comptes du compte..... 33
Liasse Fiscale..... 37

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	50 000	50 000	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**50 000**	**50 000**	**0**	**0**
Terrains	0	0	0	0
Constructions	9 423	7 721	1 701	3 586
Installations techniques, matériel	27 024	6 286	20 737	0
Autres immobilisations corporelles	227 747	137 449	90 299	87 084
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	**264 193**	**151 456**	**112 737**	**90 669**
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	10 349	0	10 349	10 349
TOTAL immobilisations financières	**10 349**	**0**	**10 349**	**10 349**
Total Actif Immobilisé (II)	**324 543**	**201 456**	**123 086**	**101 018**
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	833 769	0	833 769	565 061
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	**833 769**	**0**	**833 769**	**565 061**
Avances et acomptes versés sur commandes	8 250	0	8 250	8 036
Clients et comptes rattachés	1 469 362	0	1 469 362	2 187 883
Autres créances	69 740	0	69 740	152 158
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	**1 539 102**	**0**	**1 539 102**	**2 340 041**
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	270 154	0	270 154	164 262
TOTAL Disponibilités	**270 154**	**0**	**270 154**	**164 262**
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	**2 651 276**	**0**	**2 651 276**	**3 077 399**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	**2 975 818**	**201 456**	**2 774 362**	**3 178 418**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
		TOTAL Réserves	**1 000**	**1 000**
Report à nouveau			164 716	499 132
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-349 883**	**-334 417**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			341	271
		TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**-173 826**	**175 987**
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
		TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	**0**	**0**
Provisions pour risques			174 273	61 751
Provisions pour charges			134 101	122 265
		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	**308 374**	**184 016**
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			307 465	83 070
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
		TOTAL Dettes financières	**307 465**	**83 070**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			208 520	394 556
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 075 532	1 378 650
Dettes fiscales et sociales			430 823	485 294
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			11 882	16 633
		TOTAL Dettes d'exploitation	**1 726 757**	**2 275 133**
Produits constatés d'avance			605 592	460 212
		TOTAL DETTES (IV)	**2 639 814**	**2 818 415**
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
		TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	**2 774 362**	**3 178 418**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			5 496 557	0	5 496 557	7 018 813
Chiffres d'affaires nets			**5 496 557**	**0**	**5 496 557**	**7 018 813**
Production stockée					268 708	-1 318 452
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					23 667	28 666
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					871 393	683 988
Autres produits					46 605	66 161
		Total des produits d'exploitation (I)			**6 706 930**	**6 479 176**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					2 037 570	2 156 852
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					0	0
Autres achats et charges externes					2 004 689	1 854 851
Impôts, taxes et versements assimilés					104 666	93 719
Salaires et traitements					2 148 858	2 023 128
Charges sociales					601 405	548 461
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			26 437	21 130
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				11 835	33 469
Autres charges					2 739	32 182
		Total des charges d'exploitation (II)			**6 938 198**	**6 763 792**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-231 269**	**-284 616**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					106	0
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
		Total des produits financiers (V)			**106**	**0**
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					8 512	13 291
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
		Total des charges financières (VI)			**8 512**	**13 291**
RÉSULTAT FINANCIER					**-8 406**	**-13 291**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-239 675**	**-297 907**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 765	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	36 776	193
Total des produits exceptionnels (VII)	**39 541**	**193**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	380	882
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	149 368	37 021
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**149 748**	**37 903**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-110 207**	**-37 710**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	-1 200
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**6 746 576**	**6 479 369**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**7 096 458**	**6 813 786**
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**-349 883**	**-334 417**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

ANNEXE

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de SATELEC CENERGI (ci-après l'entreprise ou la société) Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 30/09/2024, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de SATELEC CENERGI pour l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-3 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux inscrits l'actif ont pour origine :
. L'acquisition de CENERGI le 15/03/2017 : 50 000 €

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissements et dépréciations d'un fonds commercial

Conformément au règlement ANC 2015-06, le fonds commercial dont la durée d'utilisation est limitée fait l'objet d'un amortissement. Le cas échéant, il fait également l'objet d'une dépréciation.

Le caractère limité de la durée d'utilisation d'un actif est déterminé, soit à l'origine, soit en cours d'utilisation, au regard des critères, généralement physiques, techniques, juridiques ou économiques, inhérents à l'utilisation par la société de l'actif considéré.

Les fonds commerciaux sont intégralement amortis, à hauteur de 50 000 euros.
Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Amortissement des immobilisations corporelles
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :	
- Toiture	10 à 20 ans – mode linéaire
- Fluides	10 ans – mode linéaire
- Aménagements	10 ans – mode linéaire
- Gros œuvre	20 à 50 ans – mode linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	
- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif
Installations générales, agencements et aménagement	10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
Matériel de bureau	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
Matériel informatique	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
Mobilier	3 à 5 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Dépréciations des immobilisations corporelles
Une provision pour dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.
Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Travaux en cours

Le coût de production des en-cours et des produits finis est constitué par :
- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes de production.

Les opérations partiellement exécutées sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement selon la nature des travaux.
Par comparaison à la facturation méritée, les factures à émettre sont comptabilisées en "Travaux en cours" et les factures comptabilisées d'avance sont extournées en "Produits constatés d'avance".
Les affaires partiellement exécutées présentant une perte complémentaire à la fin du chantier font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées comme suit.
- Créances échues entre 1 an et 2 ans 50%
- Créances échues depuis plus de 2 ans 100%

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an et des créances sur marchés publics s'apprécie au cas par cas.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Centralisation de trésorerie

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant :
La société Centralisatrice facture trimestriellement les filiales centralisées et rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux EONIA en cours d'année.
Les éventuels excédents de produits financiers dégagés par les placements effectués à partir de ces fonds sont répartis en fin d'exercice.
Les sociétés centralisées en situation emprunteuse rémunèrent la société centralisatrice au taux de rémunération moyen du cash pool.

Provisions réglementées

Les provisions inscrites au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision.
La part des engagements qui ont fait l'objet d'une provision s'élève à 134 101 euros.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 3.61%
- Taux de croissance des salaires 2.75%
- Age de départ à la retraite 67 ans
- Table de taux de mortalité table INSEE 2019-2021

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivants sont réunis pour une détermination fiable du résultat à terminaison :

- Le montant global du contrat global peut être évalué de façon fiable.
- Le pourcentage d'avancement peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes.
- Les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération.
Ce dernier est déterminé en fonction des débours engagés ou de l'avancement physique des tâches.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations faites en commun

Néant au 30/09/2024

Effectif moyen

Pour les exercices ouverts à compter du 9 février 2020, les salariés à prendre en compte pour l'annexe sont :

- ceux titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée
- les employés à temps plein ou temps partiel

Les salariés mis à disposition, y compris les salariés temporaires, les apprentis, les salariés en contrat unique d'insertion ou en contrat de professionnalisation, sont donc exclus.

L'effectif moyen de salariés correspond à la moyenne du nombre de personnes employées au cours de chacun des mois de l'année civile précédente ou du dernier exercice comptable lorsque celui-ci ne correspond pas à l'année civile précédente.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
CAbinet DUPOUY & Associés	8 348	0	8 348
Montant total des honoraires	**8 348**	**0**	**8 348**

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, l'entreprise SATELEC CENERGI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, [redacted]

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis.
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :	F. PARTICIPATIONS
Forme :	SCA
Au capital de :	1 059 719 890 euros
Adresse du siège social :	[redacted]

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société :
F. PARTICIPATIONS : [redacted]

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

FAITS MARQUANTS

L'exercice clos au 30/09/2024 a été marqué par les événements suivants :

Monsieur DUMINY, président depuis le 25 septembre 2013 de la société SATELEC CENERGI, a cessé ses fonctions le 13 décembre 2023.

En conséquence, lors du procés verbal du 13 décembre 2023, la nomination de Mr Jérôme ALLIX en qualité de nouveau président a été retenue.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun élément significatif n'est à mentionner au titre de l’exercice écoulé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'évenement climatique du 14 décembre 2024 dans le département français de MAYOTTE ont contraint la société SATELEC CENERGI à arrêter les chantiers dans ce département.

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		50 000	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	9 423	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 691	0	25 333
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	178 376	0	19 395
	Matériel de transport	50 943	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	26 200	0	3 777
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	**266 632**	**0**	**48 505**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		10 349	0	0
	TOTAL (IV)	**10 349**	**0**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**326 981**	**0**	**48 505**

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	50 000	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	9 423	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	27 024	0
Autres immobilisations corporelles	agencements,	0	0	197 770	0
	Matériel de transport	0	50 943	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	29 977	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	**0**	**50 943**	**264 193**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	10 349	0
	TOTAL (IV)	**0**	**0**	**10 349**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**0**	**50 943**	**324 543**	**0**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Fonds commercial		50 000	0	0	50 000
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
	TOTAL (I)	**50 000**	**0**	**0**	**50 000**
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	5 837	1 885	0	7 721
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		1 691	4 596	0	6 286
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	94 124	18 478	0	112 602
	Matériel de transport	50 943	0	50 943	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 368	1 478	0	24 846
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	**175 963**	**26 437**	**50 943**	**151 456**
	TOTAL GENERAL (I + II)	**225 963**	**26 437**	**50 943**	**201 456**

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établ	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	95	0	0	25	0	70
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	**0**	**95**	**0**	**0**	**25**	**0**	**70**
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		**95**	**0**	**0**	**25**	**0**	**70**

Cadre C	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	271	95	25	341
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	**271**	**95**	**25**	**341**
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	122 265	11 835	0	134 101
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	61 751	149 273	36 751	174 273
TOTAL (II)	**184 016**	**161 109**	**36 751**	**308 374**
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**184 287**	**161 203**	**36 776**	**308 715**
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 835	0	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		149 368	36 776	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		10 349	0	10 349
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	**10 349**	**0**	**10 349**
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		1 469 362	1 469 362	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		568	568	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	69 172	69 172	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0
Débiteurs divers		0	0	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	**1 539 102**	**1 539 102**	**0**
Charges constatées d'avance		0	0	0
	TOTAL DES CREANCES	**1 549 451**	**1 539 102**	**10 349**
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		307 465	307 465	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		1 075 532	1 075 532	0	0
Personnel et comptes rattachés		127 077	127 077	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		156 101	156 101	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	131 740	131 740	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	15 905	15 905	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		2 741	2 741	0	0
Autres dettes		9 141	9 141	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		605 592	605 592	0	0
	TOTAL DES DETTES	**2 431 294**	**2 431 294**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	43 825
Dettes fiscales et sociales	106 237
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	**150 062**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	10 045
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-3 624
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	**6 421**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constates d'avance	605 592	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	**605 592**	**0**	**0**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 30/09/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 000			**1 000**	10
Actions amorties				**0**	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				**0**	
Actions préférentielles				**0**	
Parts sociales				**0**	
Certificats d'investissement				**0**	
TOTAL	**1 000**	**0**	**0**	**1 000**	

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 000						10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 000						1 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	499 132				-334 417		164 715
Résultat de l'exercice	-334 417	334 417	349 883				-349 883
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	271	70					341
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**175 987**	**334 487**	**349 883**	**0**	**-334 417**	**0**	**-173 826**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litiges					0
Provisions pour garanties donnés aux clients					0
Provisions pour pertes sur marchés à terme					0
Provisions pour amendes et pénalités					0
Provisions pour pertes de change					0
Provisions pour pensions, obligations similaires	122 265	11 835			134 100
Provisions pour impôts					0
Provisions pour renouvellement immobilisations					0
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					0
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					0
Autres provisions pour risques et charges	61 751	149 273	36 751		174 274
TOTAL	**184 016**	**161 109**	**36 751**	**0**	**308 374**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals & Cautions	**620 960**				620 960	
LLD - Véhicules	**321 195**				321 195	
TOTAL	**942 155**	**0**	**0**	**0**	**942 155**	**0**

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Durée de l'exercice (mois) Date de clôture	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :					
- ordinaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 496 557	7 018 813	5 317 544	4 437 846	3 973 375
Résultat avant impôts et charges calculées	-199 018	-248 275	362 254	436 469	177 740
Impôt sur les bénéfices	0	-1 200	94 770	111 333	35 403
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	150 865	87 342	12 158	66 629	43 676
Résultat après impôts et charges calculées	-349 883	-334 417	255 326	258 507	98 661
Résultat distribué au titre de l'exercice		0	0	200 000	100 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts mais avant charges calculées	-199	-247	267	325	142
Résultat après impôts et charges calculées	-350	-334	255	259	99
Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés	49	40	37	37	28
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 148 858	2 023 128	1 754 563	1 604 276	1 207 650
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	601 405	548 461	467 235	472 289	351 161

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

DETAIL DES COMPTES

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Détail des comptes - Bilan actif

Rubriques		Libellés	30/09/2024	30/09/2023
2050 AHNet		**Fonds commercialnet**	**0**	**0**
	20711	Fonds commercial	50 000,00	50 000,00
	28071	AMORT FONDS COMMERCIAL	-50 000,00	-50 000,00
2050 APNet		**Constructions**	**1 701,32**	**3 585,84**
	2141	Constructions sur sol autrui	9 422,66	9 422,66
	2814	Amortissements construction sur sol d'au	-7 721,34	-5 836,82
2050 ARNet		**Installations techniques, matériel**	**20 737,30**	
	2154	ENGINS / GROS OUTILLAGE	27 023,70	1 690,73
	28154	AMORT DU MATERIEL	-6 286,40	-1 690,73
2050 ATNet		**Autres immobilisations corporelles**	**90 298,55**	**87 083,60**
	2181	Inst générales et agenct divers	197 770,30	178 375,64
	2182	Matériel de transport		50 943,13
	21831	Materiel de bureau	16 865,86	16 865,86
	21832	MATERIEL DE BUREAU	13 110,94	9 333,94
	28181	Amort des agenct et instal diver	-112 602,41	-94 123,96
	28182	Amort des matériels de transport		-50 943,13
	281831	Amort des matériels informatique	-16 768,26	-16 660,14
	281832	AMORT MATERIEL BUREAU	-8 077,88	-6 707,74
2050 BHNet		**Autres immobilisations financières**	**10 349,04**	**10 349,04**
	27515	LOYERS	8 157,04	8 157,04
	27518	Divers	2 192,00	2 192,00
2050 TOTIINet		**Total Actif Immobilisé**	**123 086,21**	**101 018,48**
2050 BNNet		**En cours de production de biens**	**833 768,84**	**565 061,04**
	3353	FAE sur Aff Avancement	833 768,84	565 061,04
2050 BVNet		**Avances et acomptes versés sur commandes**	**8 250,25**	**8 036,00**
	4091	Fournisseurs avances et acomptes	8 250,25	8 036,00
2050 BXNet		**Clients et comptes rattachés (3)***	**1 469 362,02**	**2 187 882,83**
	41105	Clients HG - Ss traitant PD	37 005,20	47 202,51
	4111	CLTS-VTES BIENS OU PREST.SERV.	1 363 658,77	2 089 980,20
	4117	CLTS-RETENUES DE GARANTIE	38 936,67	44 508,15
	412	Clients Groupe	19 716,46	1 608,65
	41811	Clients fact.à établir Travaux	10 044,92	4 583,32
2050 BZNet		**Autres créances**	**69 740,24**	**152 157,89**
	4214	Personnel -trop percu	567,83	567,83
	444	État - impôts sur les bénéfices		1 200,00
	44581	TVA EN ATTENTE A RECUPERER	67 843,96	59 857,28
	445812	TVA EN ATTENTE COLLECTEE à 20,00%		1 126,78

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	445829	Tva Soustraitant autoliquidée à ré	1 328,45	
	451927	C/C FAYAT SA INTEGRATION		89 406,00
2050 CFNet		**Disponibilités**	**270 154,49**	**164 261,73**
		Montant saisi par l'utilisateur	270 154,49	
	512SGE	Societe generale		164 261,73
2050 CJNet		**TOTAL Actif circulant**	**2 651 275,84**	**3 077 399,49**
2050 CONet		**Total Général**	**2 774 362,05**	**3 178 417,97**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Détail des comptes - bilan Passif

Rubriques		Libellés	30/09/2024	30/09/2023
2051 DA		**Capital social ou individuel**	**10 000,00**	**10 000,00**
	1013	Capital souscrit appelé, versé	10 000,00	10 000,00
2051 DD		**Réserve légale**	**1 000,00**	**1 000,00**
	1061	Réserve légale	1 000,00	1 000,00
2051 DH		**Report à nouveau**	**164 715,89**	**499 132,48**
	11	Report a nouveau créditeur	164 715,89	499 132,48
2051 DI		**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)**	**-349 882,62**	**-334 416,59**
	6011	ACHAT FONCIER A STOCKER	-164,77	-174,04
	60116	Achats Mat. Elect. Inform. Vidéo C	-2 052 714,32	-2 171 949,51
	6021	MATIERES & FOURNIT.CONSOMMABLE		-100,24
	6042	FRAIS DE PILOTAGE PRORATA COOR	-18 630,19	
	60522	Travaux sous traités paiement di	-34 611,14	-66 080,73
	6053	Autre sous-traitance	-103 419,79	-64 724,75
	60611	Electricité	-280,62	-321,34
	60613	Achats d'electricite	-9 401,13	-6 968,35
	60615	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	-97 927,16	-94 692,72
	60632	Fournitures pour atelier	-13 453,30	-6 968,20
	60635	FOURNITURES CHANTIER GRP		-32,81
	60636	Achats pet.mat.& mob.bureau	-121,52	-1 644,53
	60641	Fournitures de bureau & informat	-4 927,84	-5 109,19
	60642	IMPRIMES	-2 985,46	-1 490,00
	60643	PHOTOCOPIES - IMPRESSIONS DOSSIERS	-10 601,64	-11 064,74
	6091	RRRO de matières premières et fourn	15 309,53	15 371,91
	6113	Assistance GIE FIT/FCAI	-46 200,00	-43 713,84
	6114	Prestations de contrôle de conformité	-8 401,00	-23 842,00
	61323	Locat.terrains&construc.	-101 569,40	-97 558,46
	6135	Locations financières	-27 880,98	-23 576,45
	61351	Locations ponctuelles	-958,94	-160,00
	61352	Locations mobilieres	-247 316,07	-195 033,29
	61353	Locations de voitures chantiers	-128,00	
	613535	Loc. PL avec chauffeur	-300,00	
	61356	Location de matériel de bureau		-861,13
	6141	CHARGES LOCATIVES		510,13
	61413	Charges Locatives - Taxes foncières - bu	-12 346,64	-9 816,45
	6152	Entretiens Biens Immo - Mise en sé	-16 365,27	-14 142,42
	61551	ENTRETIENT/REP MATERIEL GRP	-2 720,48	
	61552	Entretien Biens Mobiliers	-37 213,63	-12 464,99
	6156	MAINTENANCE		-98,90
	61581	Droits de destruction	-1 072,73	-1 977,36
	61611	Assurance Multirisques	-2 974,91	-2 789,85
	61612	Assurance Automobile	-11 649,69	-8 559,31
	61615	Assurance RC travaux	-18 254,74	-12 369,86
	6181	DOCUMENTAT. GENERALE	-606,91	-683,93

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

6185	Colloques et séminaires		-735,48
62111	Personnel de remplacement intéri	-620 713,43	-658 880,64
62141	CONVENTION PERSONNEL	-62 622,50	-22 818,51
622332	Frais de Holding - FAYAT	-38 460,34	-34 666,59
62235	Frais DGA / DD / DR	1 047,87	283,09
62236	Frais de DG	-138 000,00	-153 999,96
62238	Frais de CSP (Centre de Services Partagé	-20 319,21	-20 223,00
62261	Honoraires comptables	-149 504,43	-44 301,87
62262	HONORAIRES	-7 493,02	-6 930,00
62271	Frais d'actes, contentieux et	-1 301,97	-45,02
6228	FRAIS DIVERS DE GESTION		-955,80
6231	Annonces et insertions	-2 933,47	-3 569,52
6234	cadeaux a la clientele	-1 718,90	-10 366,92
6238	Divers, dons pourboires		-2 000,00
6241	Transport Routier	-73 417,68	-104 087,20
6251	Voyages et déplacements	-7 628,76	-5 021,36
6256	Missions	-1 965,37	-4 693,77
6257	Missions. Réceptions	-12 103,53	-36 009,28
6258	Indemnites kilometriques	-863,61	-2 053,54
6261	TELEPHONE	-20 986,27	-25 702,13
6263	Coursiers	-3 305,62	-3 852,43
6277	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	-7 079,32	-5 378,67
6282	FRAIS DIVERS DE CHANTIERS	-3 000,00	-2 606,81
6331	Versement transpts Urssaf	-38 602,89	-36 225,12
6333	Particip employeur formation profes	-19 841,54	-26 567,02
6334	Particip employeur effort construct		342,85
6335	Taxe apprent (verst liberat)	-13 022,94	-11 031,87
63511	TAXE PROFESSIONNELLE - CET - CVAE	-24 082,75	-13 691,00
63543	Taxe s/véhicules - Vignettes	-2 317,82	-2 341,00
63781	Taxe s/contrib. prevoy.	-5 414,10	-4 206,02
63782	"CCCA BTP FORMATION INITIALE"	-1 384,00	
64111	SALAIRES	-1 042 885,52	-929 405,63
64112	APPOINTEMENTS	-793 777,32	-783 026,94
64113	Gratification conventionnelle de stage	10 488,00	-39 992,00
6412	Congés payés	-6 368,17	-1 180,67
64125	Provision Jours fériés		1,00
64132	Provision 13ème mois	-4 286,97	13 703,00
64133	INTERESSEMENT	-6 874,09	1 622,70
64143	INTERESSEMENT SALARIES	-2 574,00	
64144	Indemnit,s non soumises	-21 356,70	-20 394,00
64148	Indemnités de stages		-2 450,55
6417	AVANTAGES EN NATURE	1 346,69	1 135,88
6421	COTIS. CAISSE DES CONGES PAYES	-282 569,82	-263 140,99
6451	COTISATION URSSAF	-400 531,69	-366 341,95
6452	Cotisations aux mutuelles	-35 283,85	-29 773,26
64532	Cotisations retraite	-45 712,89	-43 512,58
645321	"AGF PREVOYANCE"	-7 131,27	-7 430,99
64533	C.B.T.P. (ETAM) - ARRCO	-10 298,51	-3 355,19
645331	PROBTP CNRO	-1 279,79	-1 209,97
64534	C.N.R.O	-61 072,92	-54 153,59

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	6455	Charges sociales et fiscales s/cp	4 826,44	-743,82
	645532	Charges s/prov. gratif. MENSUELS	2 338,02	1 548,95
	645533	Charges s/prov. 13E Mois	-4 468,21	2 629,31
	64555	Charges s/prov. Jours fériés	-1,00	188,00
	64751	Médecine travail, pharmacie	-5 841,55	-7 062,69
	64752	MEDECINE TRAVAIL APPOINTES	-4 800,00	-9 419,56
	6485	CRECHE PERSONNEL	-30 956,70	-29 074,25
	64893	Rembt Indemnites PROBTP	-1 191,37	-749,22
	6544	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 772,96	
	658	Autres charges d'exploitation	-86,53	-32 181,88
	65811	Autres charges diverses de gest	-5 424,99	
	6611	INTERETS DES EMPRUNTS	-17,44	
	6615	INTERETS FRAIS DECOUV BANCAIRES		-12 896,61
	66167	COMMISSIONS SUR CAUTIONS	-1 200,81	-394,06
	6681	AUTRES CHARGES FINANCIERES	-7 293,78	
	67111	Pénalités et dédits versés	-379,98	-709,85
	67121	Pénalités amendes fiscales pénal		-172,15
	68112	Dotation amortissement immobilisati	-26 436,90	-21 129,59
	68153	Dotation Provision IFC et Médaille travail	-11 835,47	-8 469,44
	68154	Dot aux autres prov pour risque		-25 000,00
	68725	Dot amortissement dérogatoire	-94,98	-270,66
	68755	Dotation Pertes à Terminaison	-149 273,04	-36 750,50
	69528	Crédits d'impôts		1 200,00
	70411	Travaux sur marchés publics	5 389 094,52	6 089 163,32
	70413	Actualisation et révision HG	157 658,30	265 559,80
	704131	Actualisation et révision Gpe		14 536,21
	70415	FAE aff. terminées - PCA France	-145 380,35	359 481,77
	70421	Participation Location matériel	87 801,38	286 590,11
	7087	Bonifications obtenues HG		4 898,85
	70871	Bonifications obtenues GPE	7 382,92	-1 416,68
	7133	VARIATION ENCOURS PRODUCTION	268 707,80	-1 318 452,29
	7411	Aides & subventions div.	23 666,74	28 666,42
	758	Produits Divers de gestion courant	16 605,23	36 160,58
	758301	Refacturation de loyer GPE (locataire)	30 000,00	30 000,00
	7631	Revenues creances(Int.morat)	105,60	
	7752	Produits cession Immobilisations corporelles	2 764,99	
	78174	REP PROV DEPR CREANCES		4 084,96
	78725	Reprise amorts dérogatoires	25,02	193,35
	78755	Reprise pertes à terminaison	36 750,50	
	79101	Rembt Formations (base forfaitaire)		4 620,00
	7911	TRANSFERT CHGES EXPLOITATION	759,12	
	79111	Transfert de charges exploitatio	864 512,82	673 658,09
	7912	TRANS CH EXPLOIT - CH EXTERNES	6 121,28	1 624,61
2051 DK		**Provisions réglementées**	**340,62**	**270,66**
	1451	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	340,62	270,66
2051 DL		**TOTAL CAPITAUX PROPRES**	**-173 826,11**	**175 986,55**
2051 DP		**Provisions pour risques**	**174 273,04**	**61 750,50**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	1516	Provisions pour pertes à terminaiso	149 273,04	36 750,50
	15181	Provision autres risques	25 000,00	25 000,00
2051 DQ		**Provisions pour charges**	**134 100,90**	**122 265,43**
	1531	Provision pour médailles du travail	134 100,90	122 265,43
2051 DR		**TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	**308 373,94**	**184 015,93**
2051 DU		**Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**	**307 464,65**	**83 070,39**
	512SGE1	Societe generale		83 070,39
		Montant saisi par l'utilisateur	307 464,65	
2051 DW		**Avances et acomptes reçus sur commandes en cours**	**208 520,31**	**394 555,80**
	41912	Clts-avces forfaitaires	208 520,31	335 192,44
	419121	Clts-avces forfaitaires Groupe		59 363,36
2051 DX		**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**	**1 075 531,82**	**1 378 650,04**
	[redacted]	FRS-ACHATS BIENS OU PREST.SERV	559 005,89	1 048 868,01
	[redacted]	Fourn. STPD TVA autoliquidée	35 676,74	51 390,65
	[redacted]	Sous traitants Paiement entrepri	94 860,82	577,60
	4016	FOURNISSEURS RETENUES DE GARAN		5 240,53
	402	FOURNISSEURS GROUPE	342 163,17	233 402,19
	40802	Frs - FNP - Marketing	888,12	3 465,00
	4081	Fourn, fact à recevoir	42 937,08	35 706,06
2051 DY		**Dettes fiscales et sociales**	**430 823,10**	**485 294,35**
	4212	Rembourssts securite sociale IJSS	59 741,72	50 171,72
	4222	BUDGET SOCIALE (culturel / loisirs)	4 680,00	4 680,00
	42861	Personnel Fayat Bonus	33 887,97	40 089,00
	42862	Personnel comm. … payer	6 368,17	5 433,18
	42863	Frais deplacemt personnel, pensions	22 399,04	15 524,95
	43111	URSSAF BORDEAUX	58 554,71	52 288,76
	4361	CONGES PAYES COTISATIONS	23 623,95	21 447,83
	43721	Prévoyance Cnro Probtp		7 563,21
	4373	Caisse retraite	15 898,27	24 947,25
	43735	RETRAITE UNIFIEE PRO BTP	21 698,69	17 962,20
	43751	CP Fractionnés	3 278,19	2 767,64
	43861	Cap formation continue	10 725,03	13 063,05
	43862	CAP CS sur primes	4 139,31	3 531,57
	43863	PROVISIONS CHARGES MODULATION	14 559,14	10 090,93
	43871	Rembours. indemnites maladie (CPAM)	3 624,11	2 664,99
	44211	Retenue à la source (IR etrangers)	1 746,70	1 629,44
	4455	Etat TVA à payer	32 490,71	56 673,37
	445806	Tva coll 8.50% en attente	97 763,07	149 524,32
	445813	TVA EN ATTENTE SOUS TRAITANT AUTOL	157,55	405,44
	445823	TVA EN ATTENTE A RECUPERER SOUS TR	1 328,45	
	448601	CET à payer	12 495,75	3 274,00
	44865	Etat-charges a payer	1 662,57	1 561,50
2051 EA		**Autres dettes**	**11 881,90**	**16 632,82**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	45112	Cpte courant Passif - Grpe Stés c	2 740,95	
	46752	Autres créditeurs d'exploitation	9 140,95	16 632,82
2051 EB		**Produits constatés d'avance**	**605 592,44**	**460 212,09**
	4871	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	605 592,44	460 212,09
2051 EC		**TOTAL DETTES**	**2 639 814,22**	**2 818 415,49**
2051 EE		**TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF**	**2 774 362,05**	**3 178 417,97**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Détail des comptes - Compte de résultat

Rubriques		Libellés	30/09/2024	30/09/2023
2052 FI		**Production vendue services**	**5 496 556,77**	**7 018 813,38**
2052 FG		**Production vendue services-France**	**5 496 556,77**	**7 018 813,38**
	70411	Travaux sur marchés publics	5 389 094,52	6 089 163,32
	70413	Actualisation et révision HG	157 658,30	265 559,80
	704131	Actualisation et révision Gpe		14 536,21
	70415	FAE aff. terminées - PCA France	-145 380,35	359 481,77
	70421	Participation Location matériel	87 801,38	286 590,11
	7087	Bonifications obtenues HG		4 898,85
	70871	Bonifications obtenues GPE	7 382,92	-1 416,68
2052 FL		**Chiffres d'affaires nets**	**5 496 556,77**	**7 018 813,38**
2052 FM		**Production stockée**	**268 707,80**	**-1 318 452,29**
	7133	VARIATION ENCOURS PRODUCTION	268 707,80	-1 318 452,29
2052 FO		**Subventions d'exploitation**	**23 666,74**	**28 666,42**
2052 FP		**Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges**	**871 393,22**	**683 987,66**
	78174	REP PROV DEPR CREANCES		4 084,96
	79101	Rembt Formations (base forfaitaire)		4 620,00
	7911	TRANSFERT CHGES EXPLOITATION	759,12	
	79111	Transfert de charges exploitatio	864 512,82	673 658,09
	7912	TRANS CH EXPLOIT - CH EXTERNES	6 121,28	1 624,61
2052 FQ		**Autres produits**	**46 605,23**	**66 160,58**
	758	Produits Divers de gestion courant	16 605,23	36 160,58
	758301	Refacturation de loyer GPE (locataire)	30 000,00	30 000,00
2052 FU		**Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)**	**2 037 569,56**	**2 156 851,88**
	6011	ACHAT FONCIER A STOCKER	164,77	174,04
	60116	Achats Mat. Elect. Inform. Vidéo C	2 052 714,32	2 171 949,51
	6021	MATIERES & FOURNIT.CONSOMMABLE		100,24
	6091	RRRO de matières premières et fourn	-15 309,53	-15 371,91
2052 FW		**Autres achats et charges externes**	**2 004 688,74**	**1 854 850,88**
	6042	FRAIS DE PILOTAGE PRORATA COOR	18 630,19	
	60522	Travaux sous traités paiement di	34 611,14	66 080,73
	6053	Autre sous-traitance	103 419,79	64 724,75
	60611	Electricité	280,62	321,34
	60613	Achats d'electricite	9 401,13	6 968,35
	60615	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	97 927,16	94 692,72
	60632	Fournitures pour atelier	13 453,30	6 968,20
	60635	FOURNITURES CHANTIER GRP		32,81
	60636	Achats pet.mat.& mob.bureau	121,52	1 644,53

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	60641	Fournitures de bureau & informat	4 927,84	5 109,19
	60642	IMPRIMES	2 985,46	1 490,00
	60643	PHOTOCOPIES - IMPRESSIONS DOSSIERS	10 601,64	11 064,74
	6113	Assistance GIE FIT/FCAI	46 200,00	43 713,84
	6114	Prestations de contrôle de conformité	8 401,00	23 842,00
	61323	Locat.terrains&construc.	101 569,40	97 558,46
	6135	Locations financières	27 880,98	23 576,45
	61351	Locations ponctuelles	958,94	160,00
	61352	Locations mobilieres	247 316,07	195 033,29
	61353	Locations de voitures chantiers	128,00	
	613535	Loc. PL avec chauffeur	300,00	
	61356	Location de matériel de bureau		861,13
	6141	CHARGES LOCATIVES		-510,13
	61413	Charges Locatives - Taxes foncières - bu	12 346,64	9 816,45
	6152	Entretiens Biens Immo - Mise en sé	16 365,27	14 142,42
	61551	ENTRETIENT/REP MATERIEL GRP	2 720,48	
	61552	Entretien Biens Mobiliers	37 213,63	12 464,99
	6156	MAINTENANCE		98,90
	61581	Droits de destruction	1 072,73	1 977,36
	61611	Assurance Multirisques	2 974,91	2 789,85
	61612	Assurance Automobile	11 649,69	8 559,31
	61615	Assurance RC travaux	18 254,74	12 369,86
	6181	DOCUMENTAT. GENERALE	606,91	683,93
	6185	Colloques et séminaires		735,48
	62111	Personnel de remplacement intéri	620 713,43	658 880,64
	62141	CONVENTION PERSONNEL	62 622,50	22 818,51
	622332	Frais de Holding - FAYAT	38 460,34	34 666,59
	62235	Frais DGA / DD / DR	-1 047,87	-283,09
	62236	Frais de DG	138 000,00	153 999,96
	62238	Frais de CSP (Centre de Services Partagé	20 319,21	20 223,00
	62261	Honoraires comptables	149 504,43	44 301,87
	62262	HONORAIRES	7 493,02	6 930,00
	62271	Frais d'actes, contentieux et	1 301,97	45,02
	6228	FRAIS DIVERS DE GESTION		955,80
	6231	Annonces et insertions	2 933,47	3 569,52
	6234	cadeaux a la clientele	1 718,90	10 366,92
	6238	Divers, dons pourboires		2 000,00
	6241	Transport Routier	73 417,68	104 087,20
	6251	Voyages et déplacements	7 628,76	5 021,36
	6256	Missions	1 965,37	4 693,77
	6257	Missions. Réceptions	12 103,53	36 009,28
	6258	Indemnites kilometriques	863,61	2 053,54
	6261	TELEPHONE	20 986,27	25 702,13
	6263	Coursiers	3 305,62	3 852,43
	6277	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	7 079,32	5 378,67
	6282	FRAIS DIVERS DE CHANTIERS	3 000,00	2 606,81
2052 FX		**Impôts, taxes et versements assimilés**	**104 666,04**	**93 719,18**
	6331	Versement transpts Urssaf	38 602,89	36 225,12
	6333	Particip employeur formation profes	19 841,54	26 567,02

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

	6334	Particip employeur effort construct		-342,85
	6335	Taxe apprent (verst liberat)	13 022,94	11 031,87
	63511	TAXE PROFESSIONNELLE - CET - CVAE	24 082,75	13 691,00
	63543	Taxe s/véhicules - Vignettes	2 317,82	2 341,00
	63781	Taxe s/contrib. prevoy.	5 414,10	4 206,02
	63782	"CCCA BTP FORMATION INITIALE"	1 384,00	
2052 FY		**Salaires et traitements**	**2 148 857,90**	**2 023 128,20**
2052 FZ		**Charges sociales**	**601 405,29**	**548 460,81**
	6451	COTISATION URSSAF	400 531,69	366 341,95
	6452	Cotisations aux mutuelles	35 283,85	29 773,26
	64532	Cotisations retraite	45 712,89	43 512,58
	645321	"AGF PREVOYANCE"	7 131,27	7 430,99
	64533	C.B.T.P. (ETAM) - ARRCO	10 298,51	3 355,19
	645331	PROBTP CNRO	1 279,79	1 209,97
	64534	C.N.R.O	61 072,92	54 153,59
	6455	Charges sociales et fiscales s/cp	-4 826,44	743,82
	645532	Charges s/prov. gratif. MENSUELS	-2 338,02	-1 548,95
	645533	Charges s/prov. 13E Mois	4 468,21	-2 629,31
	64555	Charges s/prov. Jours fériés	1,00	-188,00
	64751	Médecine travail, pharmacie	5 841,55	7 062,69
	64752	MEDECINE TRAVAIL APPOINTES	4 800,00	9 419,56
	6485	CRECHE PERSONNEL	30 956,70	29 074,25
	64893	Rembt Indemnites PROBTP	1 191,37	749,22
2052 GA		**Dotations aux amortissements**	**26 436,90**	**21 129,59**
	68112	Dotation amortissement immobilisati	26 436,90	21 129,59
2052 GD		**Pour risques et charges : dotations aux provisions**	**11 835,47**	**33 469,44**
	68153	Dotation Provision IFC et Médaille travail	11 835,47	8 469,44
	68154	Dot aux autres prov pour risque		25 000,00
2052 GE		**Autres charges**	**2 738,56**	**32 181,88**
	6544	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-2 772,96	
	658	Autres charges d'exploitation	86,53	32 181,88
	65811	Autres charges diverses de gest	5 424,99	
2052 GG		**RÉSULTAT D'EXPLOITATION**	**-231 268,70**	**-284 616,11**
2052 GL		**Autres intérêts et produits assimilés**	**105,60**	
	7631	Revenues creances(Int.morat)	105,60	
2052 GR		**Intérêts et charges assimilées**	**8 512,03**	**13 290,67**
	6611	INTERETS DES EMPRUNTS	17,44	
	6615	INTERETS FRAIS DECOUV BANCAIRES		12 896,61
	66167	COMMISSIONS SUR CAUTIONS	1 200,81	394,06
	6681	AUTRES CHARGES FINANCIERES	7 293,78	
2052 GU		**Total des charges financières**	**8 512,03**	**13 290,67**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

2052 GV		**RÉSULTAT FINANCIER**	**-8 406,43**	**-13 290,67**
2052 GW		**RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS**	**-239 675,13**	**-297 906,78**
2053 HB		**Produits exceptionnels sur opérations en capital**	**2 764,99**	
	7752	Produits cession Immobilisations corporelles	2 764,99	
2053 HC		**Reprises sur provisions et transferts de charges**	**36 775,52**	**193,35**
	78725	Reprise amorts dérogatoires	25,02	193,35
	78755	Reprise pertes à terminaison	36 750,50	
2053 HE		**Charges exceptionnelles sur opérations de gestion**	**379,98**	**882,00**
	67111	Pénalités et dédits versés	379,98	709,85
	67121	Pénalités amendes fiscales pénal		172,15
2053 HG		**Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions**	**149 368,02**	**37 021,16**
	68725	Dot amortissement dérogatoire	94,98	270,66
	68755	Dotation Pertes à Terminaison	149 273,04	36 750,50
2053 HI		**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**	**-110 207,49**	**-37 709,81**
2053 HK		**Impôts sur les bénéfices**		**-1 200,00**
	69528	Crédits d'impôts		-1 200,00
2053 HN		**BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)**	**-349 882,62**	**-334 416,59**

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

LIASSE FISCALE

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Annexe 3

État des privilèges et nantissements de la Société Absorbée en date du 17 février 2025

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Débiteurs

Imprimer la fiche

SATELEC CENERGI - 828 503 417 RCS SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

[redacted]

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

Recevoir par courrier

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	17/02/2025	-
Warrants agricoles	Néant	17/02/2025	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	17/02/2025	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	17/02/2025	-

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	17/02/2025	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	17/02/2025	-
Nantissements de fonds agricole	Néant	17/02/2025	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	17/02/2025	-
Protêts	Néant	17/02/2025	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	17/02/2025	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	17/02/2025	-
Déclarations de créances	Néant	17/02/2025	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	17/02/2025	-
Publicité de contrats de location ▲ Masquer le détail	1	17/02/2025	-

Inscription du 15 Juin 2022 Numéro 621

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Organisme créancier :	LIXXBAIL [redacted]		
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	17/02/2025	-
Gage des stocks	Néant	17/02/2025	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	17/02/2025	-
Prêts et délais	Néant	17/02/2025	-
Biens inaliénables	Néant	17/02/2025	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	17/02/2025	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	17/02/2025	-
Instruments de musique	Néant	17/02/2025	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	17/02/2025	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	17/02/2025	-
Matériels liés au sport	Néant	17/02/2025	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	17/02/2025	-
Meubles meublants	Néant	17/02/2025	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	17/02/2025	-
Monnaies	Néant	17/02/2025	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	17/02/2025	-
Parts sociales	Néant	17/02/2025	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	17/02/2025	-
Produits liquides non comestibles	Néant	17/02/2025	-
Produits textiles	Néant	17/02/2025	-

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Produits alimentaires	Néant	17/02/2025	-
Autres	Néant	17/02/2025	-

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Annexe 4

Engagements hors bilan de la Société Absorbée en date du 20 février 2025

Docusign Envelope ID: F8D74134-DDF3-42B6-B765-EB105DBFDDE2

Entité	UG	Produit	Type de crédi	N°	Montant	Devise	Date d'effe	Echéance	Date Prévue Fin Travau	Desengt	Devise	Réf.	Benéf.	Etat
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	13	36 426,76	EUR	13/02/2023			0,00	EUR		CIVIS	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	14	5 475,35	EUR	23/02/2023		01/03/2024	0,00	EUR	720131	COMMUNE DE SAINT-DENIS	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	15	4 235,55	EUR	07/04/2023		02/01/2024	0,00	EUR	CINOR	CINOR	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	16	2 100,91	EUR	07/04/2023		02/11/2023	0,00	EUR	CINOR	CINOR	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	18	2 467,15	EUR	23/08/2023		01/10/2024	0,00	EUR	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	19	2 503,04	EUR	23/08/2023			0,00	EUR		MAIRIE DE SALAZIE	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	20	8 668,10	EUR	23/08/2023			0,00	EUR		COMMUNE DE CILAOS	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	21	266 816,53	EUR	23/08/2023			0,00	EUR		COMMUNE DE SAINT-PIERRE	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	22	314,20	EUR	15/11/2023			0,00	EUR		CINOR	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	RG	23	4 245,98	EUR	14/08/2024	12/07/2026		0,00	EUR	720167	SCI EDEN HOUSE REPRESENTEE PAR M. RAVATE Adam	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	ABF	7	41 630,58	EUR	17/11/2022			0,00	EUR		CIVIS	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	ABF	9	22 500,00	EUR	23/02/2023			0,00	EUR	720127	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	ABF	10	2 078,92	EUR	07/04/2023			0,00	EUR	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR	ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	ABF	11	4 499,75	EUR	23/08/2023			0,00	EUR	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	ABF	12	9 868,51	EUR	23/08/2023		01/10/2024	0,00	EUR	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	EFF
SATELEC CENERGI		MARCHE	ABF	13	145 536,29	EUR	23/08/2023			0,00	EUR		COMMUNE DE SAINT-PIERRE	EFF
		TOTAL			**559 367,62**									